



# Profil de l'apprentissage et du rendement des élèves au Manitoba

2010–2014





PROFIL DE L'APPRENTISSAGE  
ET DU RENDEMENT DES ÉLÈVES  
AU MANITOBA

2010-2014

Données de catalogage avant publication — Éducation et Enseignement  
supérieur Manitoba

Profil de l'apprentissage et du rendement des élèves au Manitoba  
2010–2014 [ressource électronique]

Comprend des références bibliographiques.

ISBN: 978-0-7711-6076-9

1. Rendement scolaire — Manitoba.
  2. Tests et mesures en éducation — Manitoba.
  3. Élèves — Manitoba.
  4. Éducation — Manitoba.
- I. Manitoba. Éducation et Enseignement supérieur Manitoba.  
370.97127

Tous droits réservés © 2015, le gouvernement du Manitoba, représenté par le  
ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Éducation et Enseignement supérieur Manitoba  
Division des programmes scolaires  
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour reconnaître les sources originales et pour  
respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des erreurs ou des  
omissions se sont produites, veuillez en aviser le ministère de l'Éducation et de  
l'Enseignement supérieur du Manitoba.

Tout site Web mentionné dans ce document peut faire l'objet de changement  
sans préavis.

Le présent document est également affiché sur le site Web du ministère  
de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba à <[www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/fc/praction/profil/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/fc/praction/profil/index.html)>.

Available in English.

Disponible en médias substituts sur demande.

**Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux  
personnes désignent les femmes et les hommes.**

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Introduction</b>	1
<hr/>	
<b>De la maternelle à la 4<sup>e</sup> année</b>	2
Développement du jeune enfant	2
Évaluation provinciale de la maturité scolaire des enfants	2
Résultats des évaluations provinciales en classe	4
<hr/>	
<b>De la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année</b>	13
Évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires	13
<hr/>	
<b>De la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année</b>	25
Tests provinciaux de 12 <sup>e</sup> année	25
Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires du Manitoba	33
<hr/>	
<b>Évaluations nationales et internationales</b>	36
Programme pancanadien d'évaluation	36
Programme international pour le suivi des acquis des élèves	38
<hr/>	
<b>Bibliographie</b>	43
<hr/>	
<b>Fiche de rétroactions</b>	45



## INTRODUCTION

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba a pour responsabilité officielle et fondamentale d'exercer un leadership et d'octroyer des ressources qui appuient la programmation offerte à la jeunesse manitobaine et à la clientèle scolaire de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année dans les écoles publiques et les écoles indépendantes subventionnées. Si le Ministère s'acquitte de cette responsabilité, tous les enfants et tous les jeunes du Manitoba auront accès à un éventail de possibilités éducatives qui feront que chaque apprenant connaîtra le succès. Ces apprenants recevront une éducation appropriée, stimulante et de grande qualité qui les préparera à l'apprentissage continu et à la citoyenneté dans une société démocratique, équitable et durable.

Les résultats relatifs au rendement des élèves manitobains obtenus lors des récentes évaluations pancanadiennes et internationales ont mis en lumière l'importance de s'assurer que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba, de concert avec les parents, les enseignants et les dirigeants du système d'éducation, maintienne le cap vers l'amélioration du rendement des élèves. Le document *Profil de l'apprentissage et du rendement des élèves au Manitoba, 2010–2014* présente les plus récents résultats d'une série de compilations tirées d'évaluations faites à l'échelle provinciale, nationale et internationale. Ce document fournit des données de référence capitales pour la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action intitulé *Closing the Achievement Gap: Success for Every Student*, qui vise à améliorer le rendement scolaire de tous les élèves du Manitoba.

Ce plan d'action traduira une nouvelle approche de collaboration avec les divisions scolaires concernant l'utilisation et l'analyse des données en vue de s'assurer qu'il y aura des progrès continus dans la poursuite de l'excellence des résultats scolaires pour tous les élèves, en particulier dans le domaine de la numératie et de la littératie. De plus, il y aura une transparence accrue dans le partage des données avec le public en général, les détails restant à être déterminés.

## Développement du jeune enfant

Les Manitobains comprennent l'importance du développement du jeune enfant et son incidence sur la préparation des enfants à entrer à l'école. Une partie considérable de la réussite scolaire des enfants de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année se joue bien avant qu'ils ne commencent leur scolarité à 5 ans. La disposition à l'apprentissage des enfants à leur entrée à l'école est un bon indicateur de leurs résultats scolaires ultérieurs et du taux d'élèves qui terminent leurs études secondaires. Pour la réussite de l'apprentissage continu des enfants et leur santé, il est important de leur donner des bases solides avant qu'ils ne commencent l'école. L'investissement dans le développement de la petite enfance est la façon la plus efficace (et la plus économiquement rentable) d'améliorer la vie des futurs Manitobains et cet enjeu restera prioritaire pour le Manitoba.

## Évaluation provinciale de la maturité scolaire des enfants

L'information sur la maturité scolaire des enfants provient de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE). Depuis ses débuts au Manitoba en tant que projet pilote en 2002-2003 jusqu'à son mandat provincial biennal actuel\*, l'IMDPE est un instrument de mesure standard à l'échelle de l'ensemble de la population (et non un instrument servant à mesurer le développement individuel d'un élève en particulier) qui démontre si, et à quel point, les enfants sont prêts à commencer l'école. En maternelle, les enseignants de toutes les divisions scolaires de la province remplissent le questionnaire de l'IMDPE pour tous les élèves de leur classe afin de a) mesurer, au niveau des groupes, comment les familles et les collectivités ont préparé en vue de leur entrée à l'école les enfants au cours de leurs neuf premiers mois et de leurs cinq premières années de vie et b) prédire comment les enfants réussiront à l'école au fur et à mesure qu'ils avanceront dans leur cheminement scolaire. L'IMDPE mesure cinq domaines du développement du jeune enfant : santé physique et bien-être, aptitude sociale, maturité affective, développement du langage et développement cognitif et aptitude à communiquer et connaissances générales.

\* Depuis 2006-2007, l'évaluation est effectuée tous les deux ans par les divisions scolaires.

Résultats pour les élèves Bien prêts et Pas prêts dans de multiples domaines (%)	2005–2006	2006–2007	2008–2009	2010–2011	2012–2013	Tendance sur 5 ans pour le Manitoba	Canada
<b>Bien prêts dans 1 domaine ou plus</b>	62,4 %	64,8 %	62,9 %	65,0 %	<b>64,5 %</b>	▲	66,5
<b>Bien prêts dans 2 domaines ou plus</b>	43,3 %	45,6 %	43,3 %	45,0 %	<b>45,6 %</b>	▲	47,4
<b>Pas prêts dans 1 domaine ou plus</b>	28,5 %	27,9 %	28,7 %	27,8 %	<b>28,4 %</b>	stable	26,5
<b>Pas prêts dans 2 domaines ou plus</b>	14,3 %	13,7 %	14,7 %	14,6 %	<b>15,0 %</b>	stable	13,8
<b>Plus il y a d'enfants qui sont « Bien prêts » dans un grand nombre de domaines, plus c'est encourageant. Plus il y a d'enfants « Pas prêts » dans plusieurs domaines, plus c'est inquiétant.</b>							

▲ La tendance sur 5 ans au Manitoba est à la hausse.

Depuis la première collecte de données de 2005–2006 à l'échelle provinciale, l'IMDPE a augmenté sa capacité d'influer sur les interventions à l'échelle de la province et des collectivités. Les données de l'IMDPE ont permis au Comité ministériel pour Enfants en santé et à ses ministères partenaires, aux divisions scolaires, aux coalitions axées sur les parents et les enfants et au milieu des services de garde de mettre en place des politiques et des programmes qui s'occupent des besoins des collectivités tels qu'ils ont été évalués par l'IMDPE (p. ex., Triple P—Programme d'entraînement parental positif d'Enfants en santé Manitoba; Programme d'écoles communautaires et Financement des écoles à risque du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; *Choix familiaux* : Programme quinquennal du Manitoba pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants de Services à la famille et consommation Manitoba). Le développement du jeune enfant demeure une priorité absolue de la province et a été souligné dans chaque discours du Trône et dans chaque discours du Budget depuis avril 2000.

Pour en savoir plus sur l'IMDPE du Manitoba ou pour consulter les rapports sur les données de l'IMDPE de la province et des collectivités, visitez le site Web de Enfants en santé Manitoba au <[www.gov.mb.ca/healthychild/edi/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/healthychild/edi/index.fr.html)>.

## Résultats des évaluations provinciales en classe

Évaluation de la lecture en anglais, de la lecture en français et des notions de calcul chez les élèves de 3<sup>e</sup> année

Évaluation de la lecture chez les élèves de 4<sup>e</sup> année du programme d'immersion française

### Introduction

Au début de l'année scolaire, les élèves de 3<sup>e</sup> année (tous les programmes) et de 4<sup>e</sup> année (programme d'immersion française) du Manitoba font l'objet d'une évaluation provinciale en classe de leurs compétences en notions de calcul et en lecture déterminées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba. Les enseignants fondent les évaluations sur leurs observations, leurs conversations avec les élèves et leur travail en classe. Les critères d'évaluation, y compris les compétences, les échelles de notation et les indicateurs de résultats, sont fournis par le Ministère et sont utilisés par les enseignants pour communiquer les résultats obtenus aux parents et au Ministère.

Les données recueillies pour cette évaluation sont transmises au Ministère par une application Web en ligne. Celle-ci permet d'obtenir les résultats par élève et par école selon la compétence et elle produit également des rapports individuels pour chaque élève. De plus, les écoles peuvent créer un fichier de données brutes qui peut être utilisé pour une analyse plus poussée des données à l'échelle de l'élève. Cette analyse peut permettre l'étude des pratiques et des méthodes en cours, et ce afin de s'assurer que les meilleures stratégies sont utilisées pour favoriser le développement et la croissance chez l'élève.

On s'attend à ce que les écoles et les divisions scolaires joignent une analyse de leurs résultats à un rapport à la collectivité. Afin de les aider, le Ministère fournira, pour chaque année scolaire, les rapports sommaires des résultats provinciaux et divisionnaires pour toutes les compétences par programme scolaire.

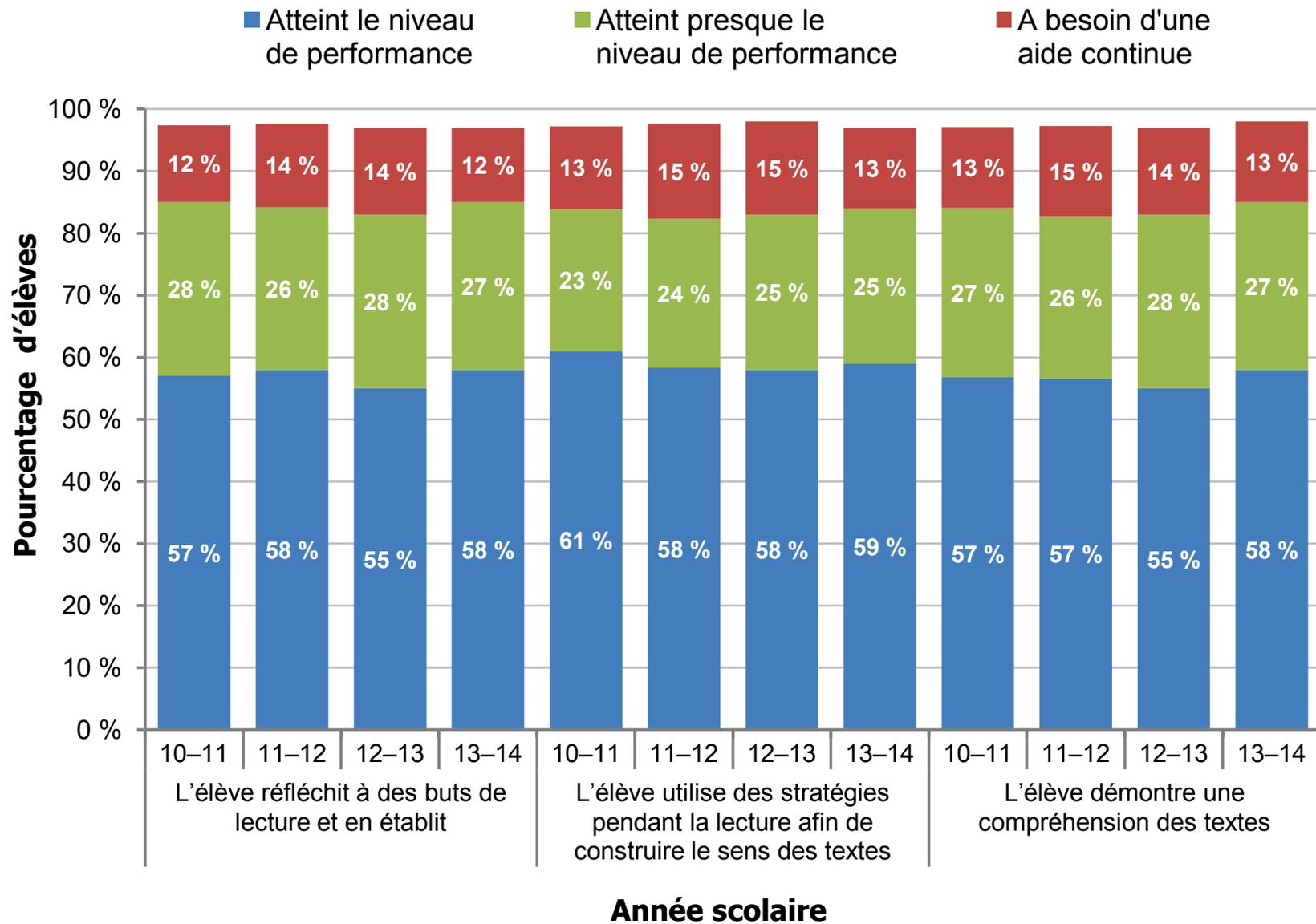
Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en consultant le site Web du Ministère au <[www.edu.gov.mb.ca/m12/eval/eva\\_oblig\\_3-4\\_lec.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/eval/eva_oblig_3-4_lec.html)>. Le document *Interprétation et utilisation des résultats des évaluations et des tests provinciaux : Un document d'appui à l'intention des enseignants, des administrateurs et des conseillers* est une aide complémentaire pour l'interprétation et il est disponible sur le site Web du Ministère au <[www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/rapports/resultat/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/rapports/resultat/index.html)>.

## Résultats des évaluations des élèves de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> années

Les données suivantes présentent sommairement les résultats provinciaux des évaluations des élèves de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> années des quatre dernières années. Il faut garder à l'esprit un certain nombre d'éléments lorsqu'on interprète ces données.

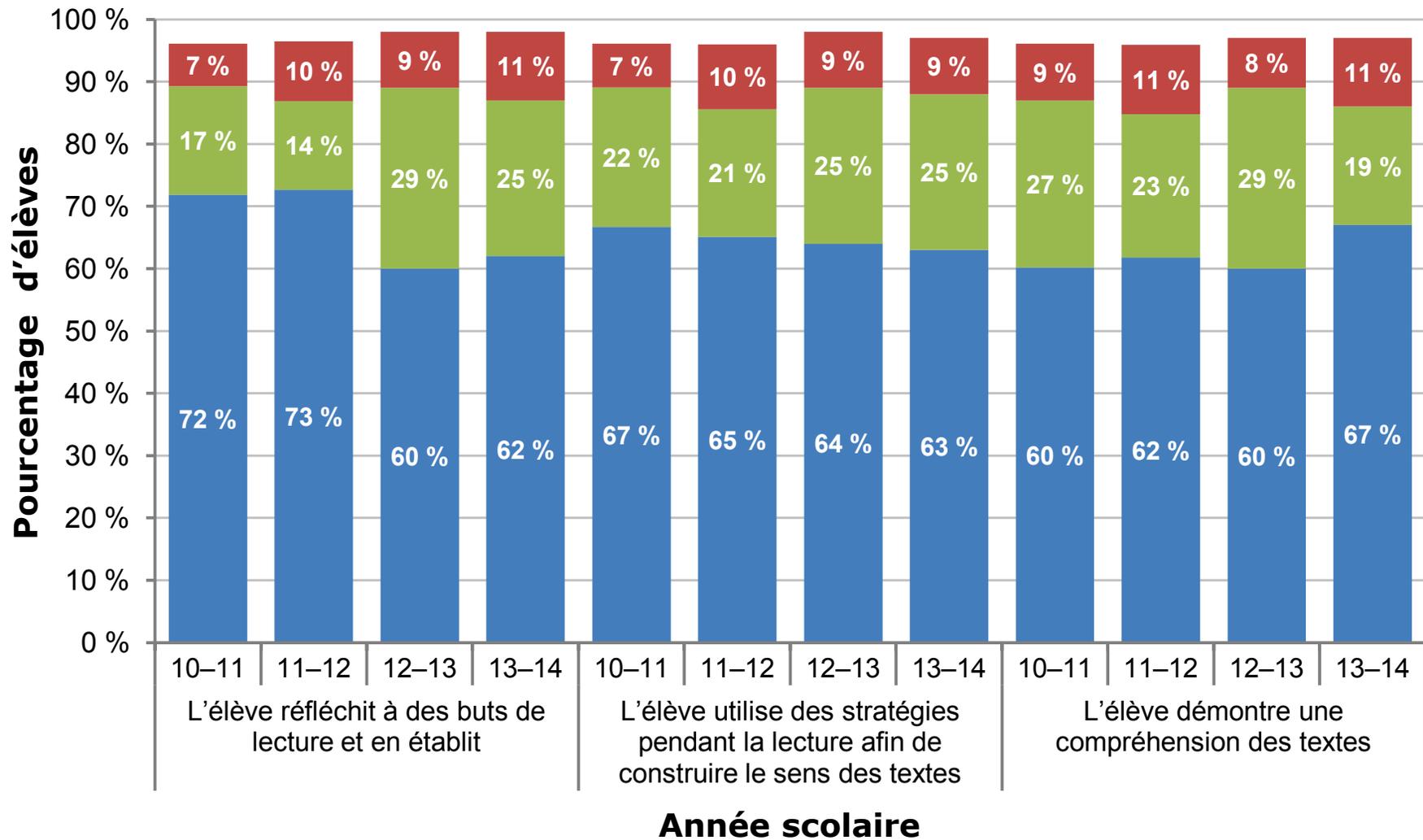
- Une catégorie appelée « Inférieur aux exigences minimales » a été ajoutée en 2009, et, par le fait même, la somme des données présentées n'égalise pas 100 %. La catégorie « Inférieur aux exigences minimales » est utilisée pour décrire les élèves dont le travail relatif aux compétences évaluées se situe bien en deçà du programme de l'année d'études en raison de difficultés d'apprentissage ou du besoin d'apprendre une nouvelle langue.
- Bien que les compétences en lecture soient les mêmes en français et en anglais, chaque langue d'enseignement présente des caractéristiques uniques qui ne trouvent pas toujours facilement d'équivalents. Par conséquent, il existe des différences entre les programmes d'études, les méthodes d'enseignement et les processus d'évaluation et il est déconseillé de faire des comparaisons entre les divers programmes scolaires.

## Reading (Lecture en anglais) au tout début de la 3<sup>e</sup> année Programme anglais

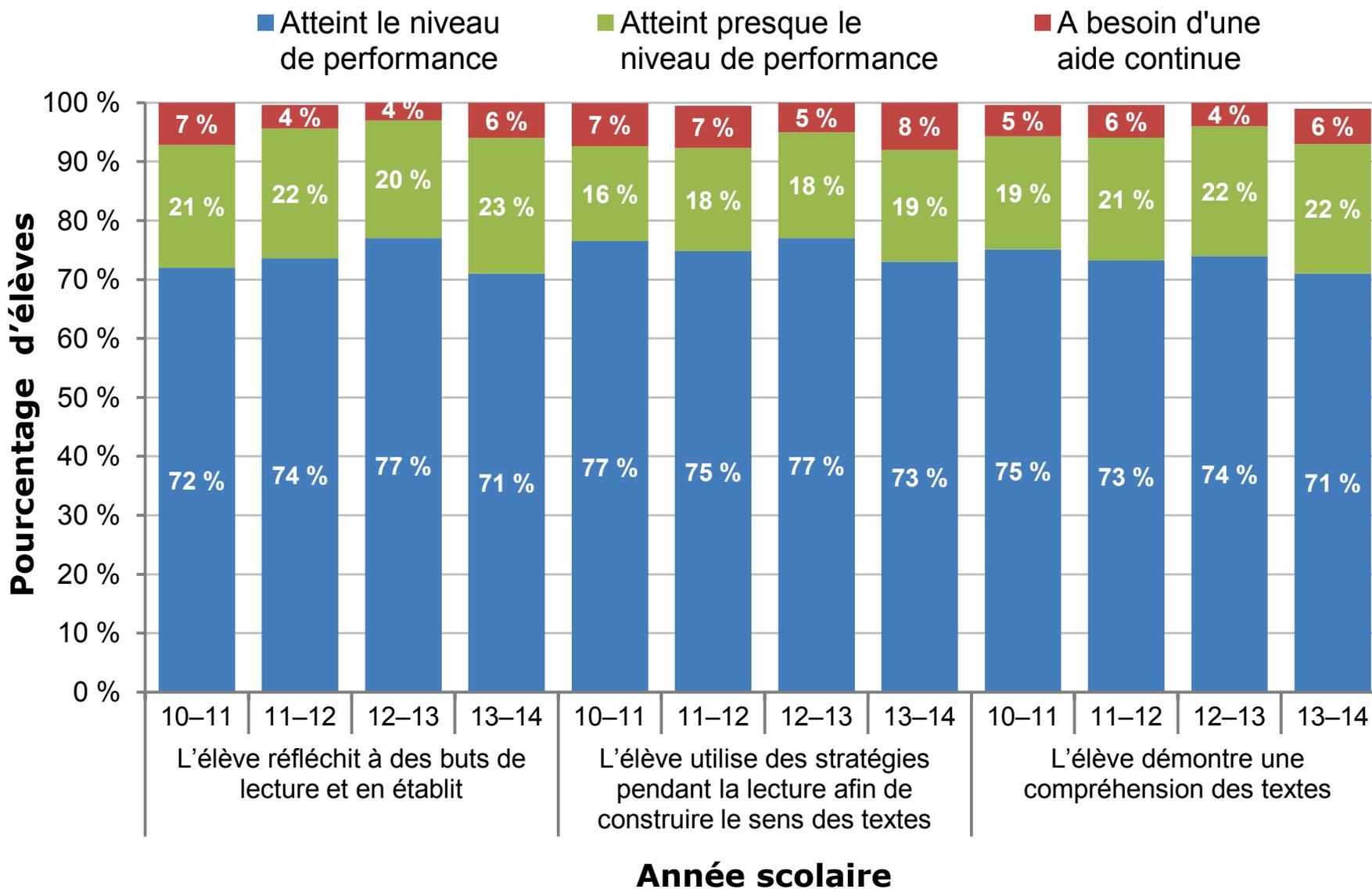


## Lecture au tout début de la 3<sup>e</sup> année Programme français

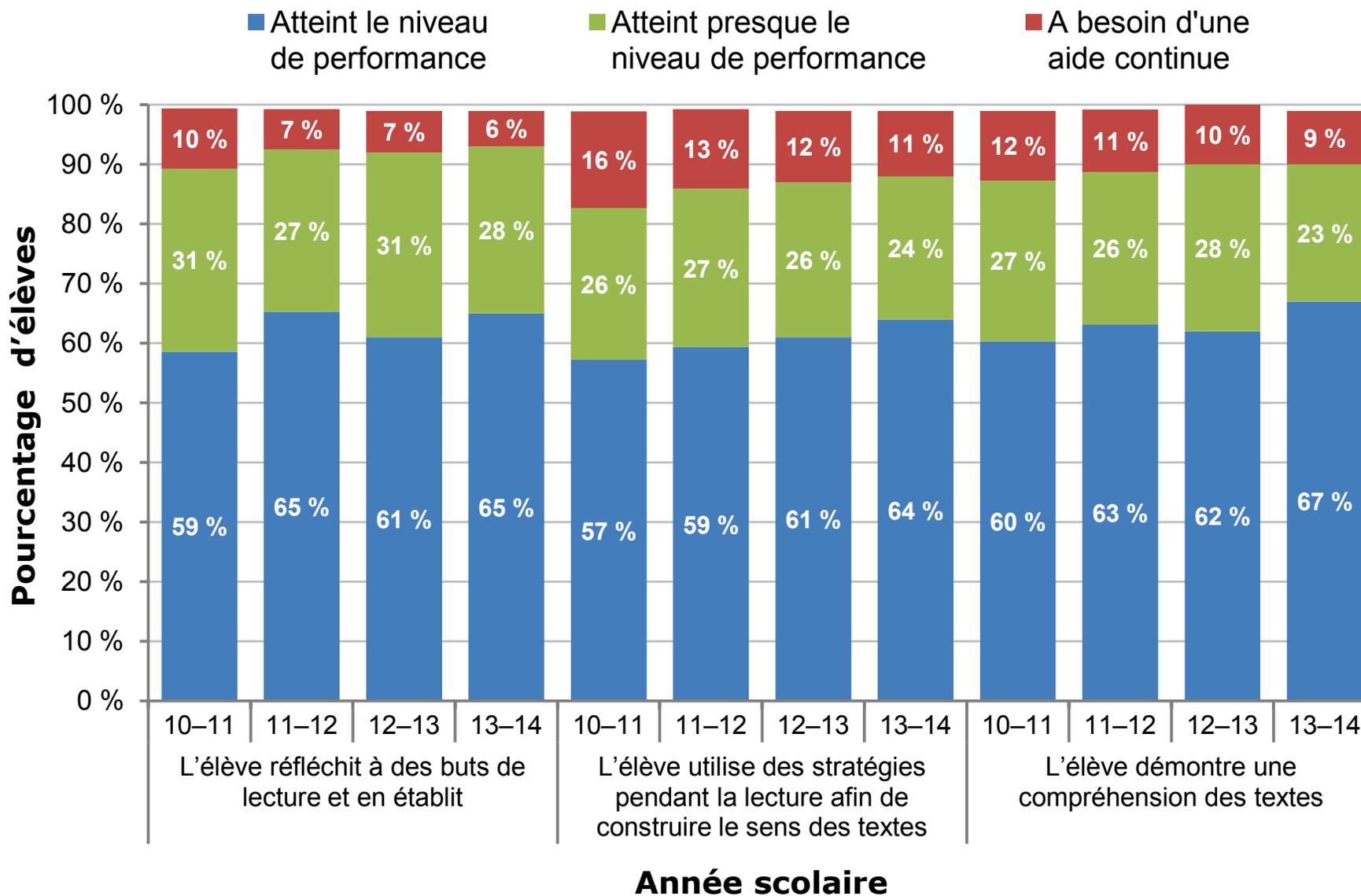
■ Atteint le niveau de performance     
 ■ Atteint presque le niveau de performance     
 ■ A besoin d'une aide continue



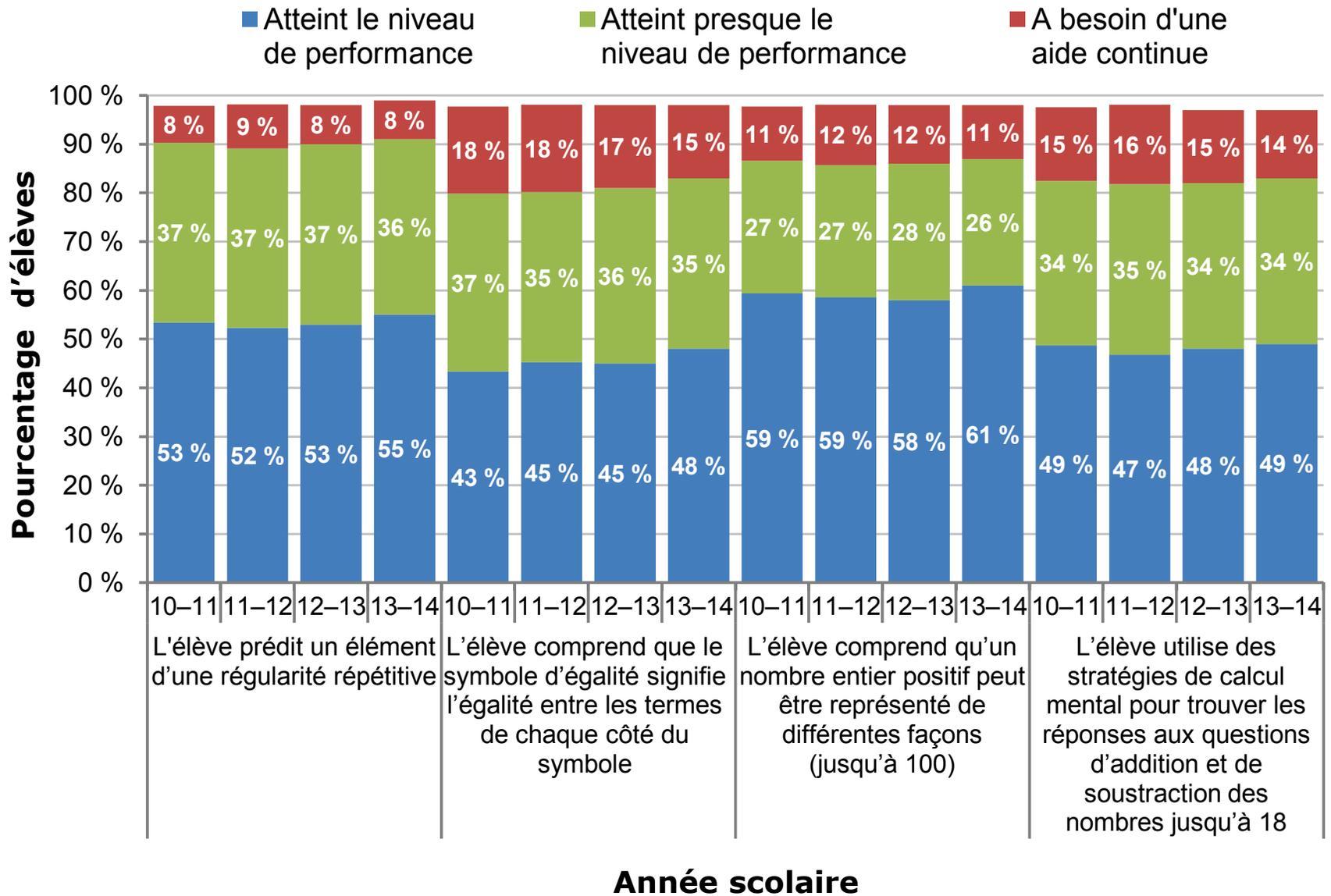
## **Reading (Lecture en anglais) au tout début de la 3<sup>e</sup> année Programme d'immersion française**



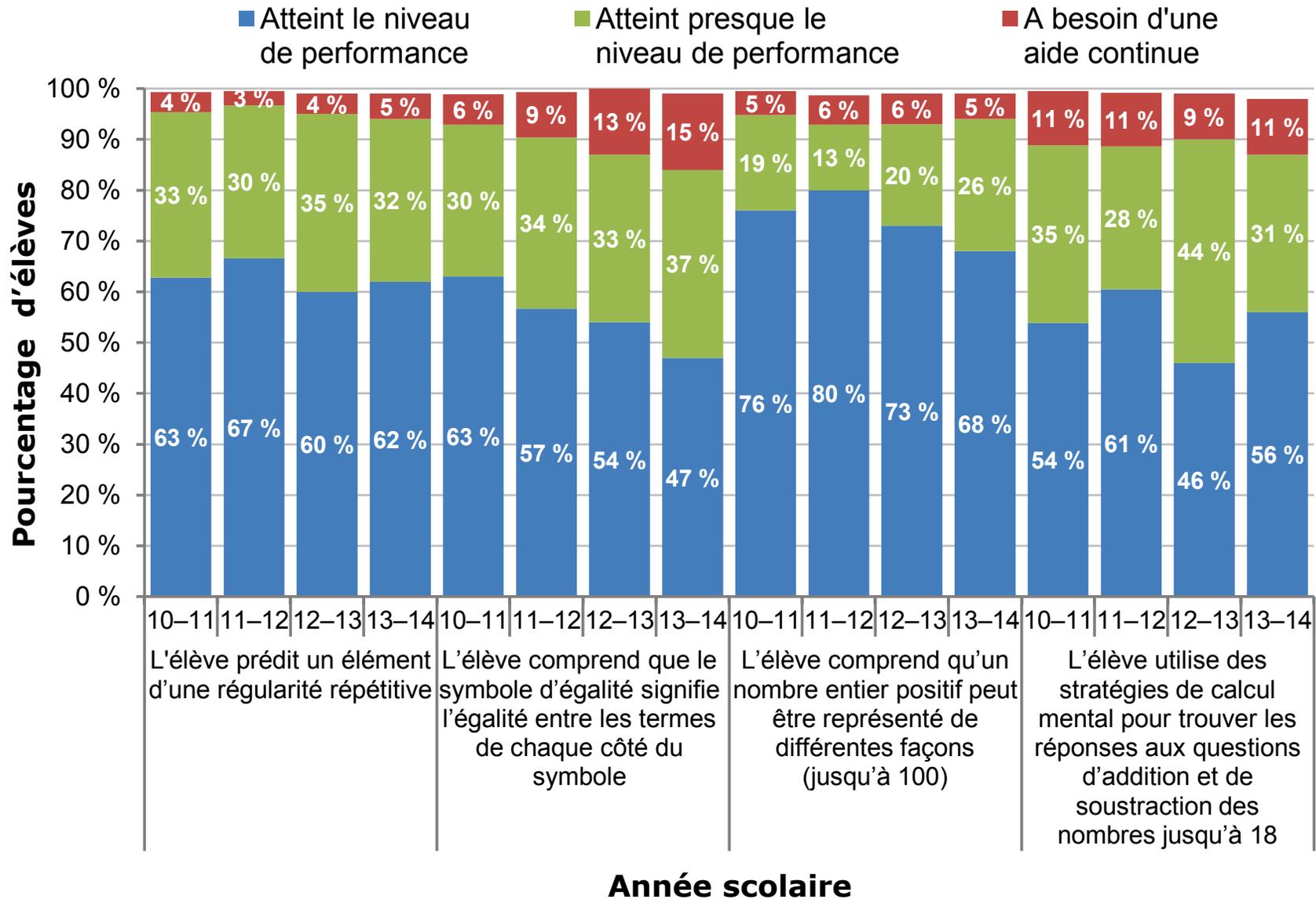
## Lecture en français au tout début de la 4<sup>e</sup> année Programme d'immersion française



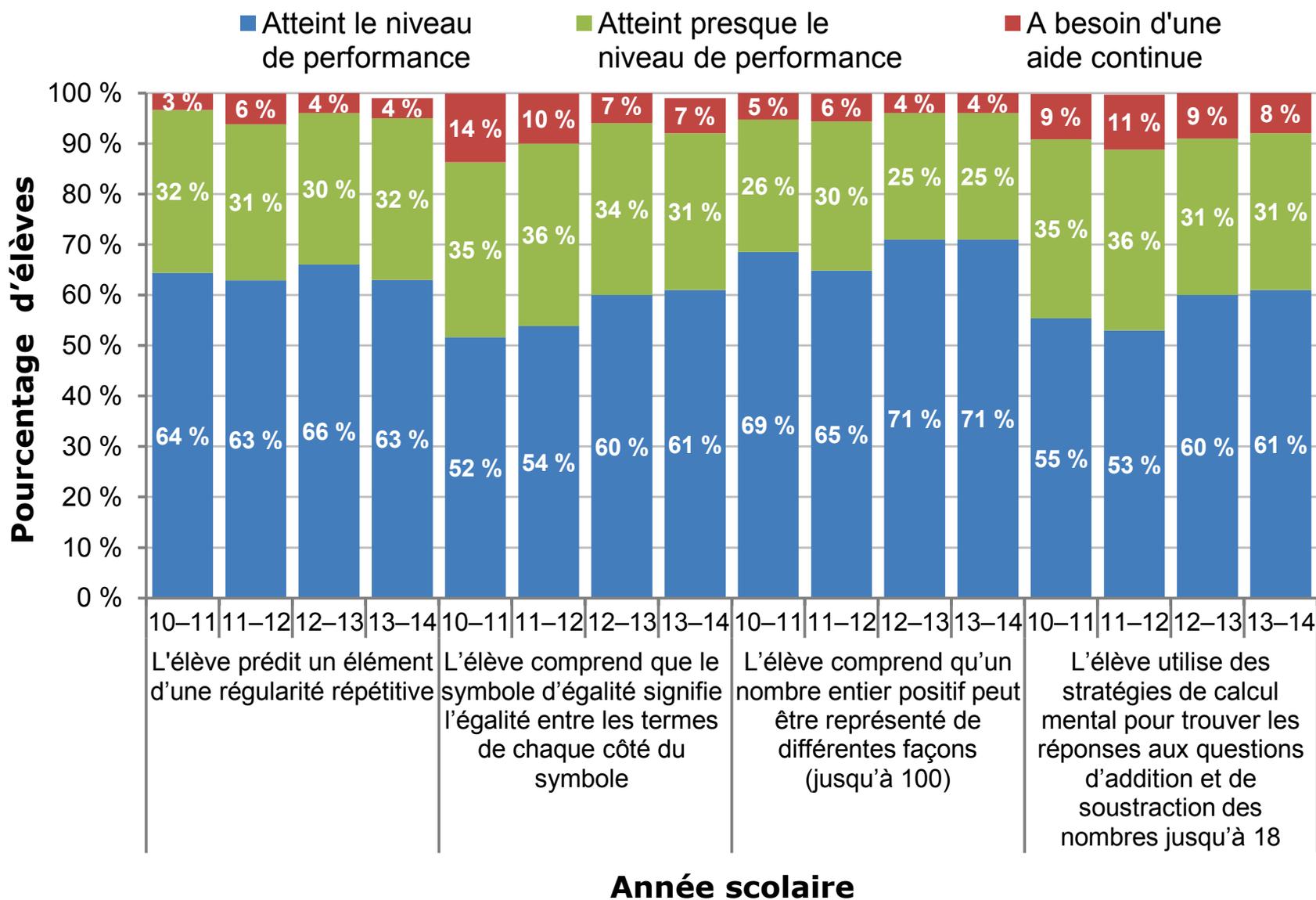
## Notions de calcul au tout début de la 3<sup>e</sup> année Programme anglais



## Notions de calcul au tout début de la 3<sup>e</sup> année Programme français



## Notions de calcul au tout début de la 3<sup>e</sup> année Programme d'immersion française



## Évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires

### Introduction

Les élèves manitobains de 7<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup> années font l'objet d'une évaluation provinciale en classe de leurs compétences de base en mathématiques, en engagement scolaire, en lecture et en écriture. Les enseignants fondent les évaluations sur leurs observations, leurs conversations avec les élèves et leur travail en classe. Ils communiquent les niveaux de rendement des élèves au cours des deux dernières semaines de janvier. Les critères d'évaluation, y compris les compétences, les échelles de notation et les indicateurs de résultats, sont fournis par le Ministère et sont utilisés par les enseignants pour communiquer les résultats obtenus aux parents et au Ministère.

Les données recueillies pour cette évaluation sont transmises au Ministère par une application Web en ligne. Celle-ci permet d'obtenir les résultats par élève et par école selon la compétence et elle produit également des rapports individuels pour chaque élève. De plus, les écoles peuvent créer un fichier de données brutes qui peut être utilisé pour une analyse plus poussée des données au niveau de l'élève. Cette analyse peut permettre l'étude des pratiques et des méthodes en cours, et ce afin de s'assurer que les meilleures stratégies sont utilisées pour favoriser le développement et la croissance chez l'élève.

On s'attend à ce que les écoles et les divisions scolaires joignent une analyse de leurs résultats à un rapport à l'intention de la collectivité. Afin de les aider, le Ministère fournira, pour chaque année scolaire, les rapports sommaires des résultats provinciaux et divisionnaires pour toutes les compétences par programme scolaire.

L'évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires a été implantée complètement au cours de l'année scolaire 2007-2008. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en consultant le site Web du Ministère au <[www.edu.gov.mb.ca/m12/eval/eval\\_7\\_8.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/eval/eval_7_8.html)>.

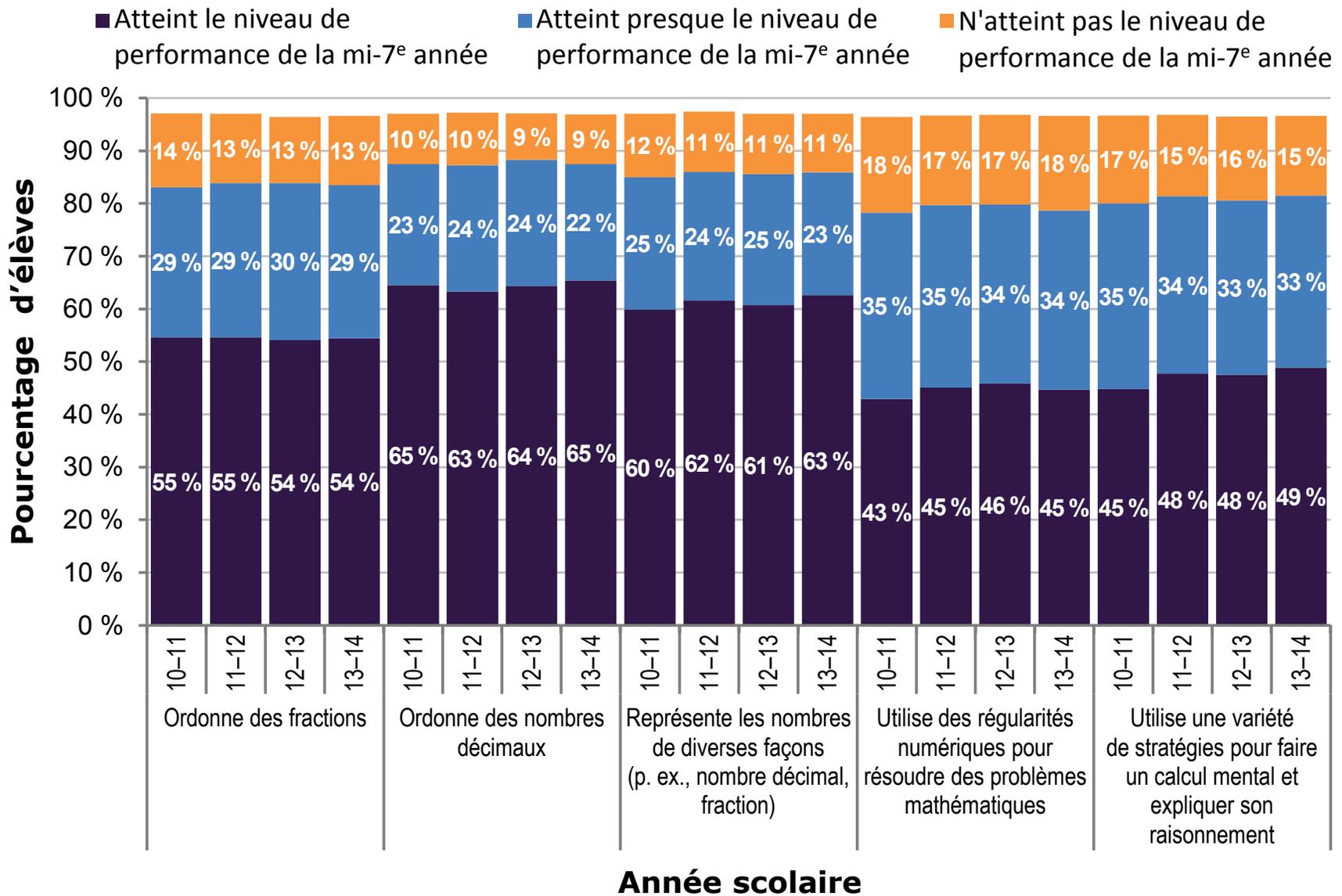
Le document *Interprétation et utilisation des résultats des évaluations et des tests provinciaux* est une aide complémentaire pour l'interprétation et il est disponible sur le site Web du Ministère au <[www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/rapports/resultat/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/rapports/resultat/index.html)>.

## Résultats de l'évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires

Les tableaux qui suivent présentent le sommaire des résultats provinciaux de l'évaluation des élèves au niveau des années intermédiaires. Il faut garder à l'esprit un certain nombre d'éléments lorsqu'on interprète les données tirées des évaluations des années intermédiaires :

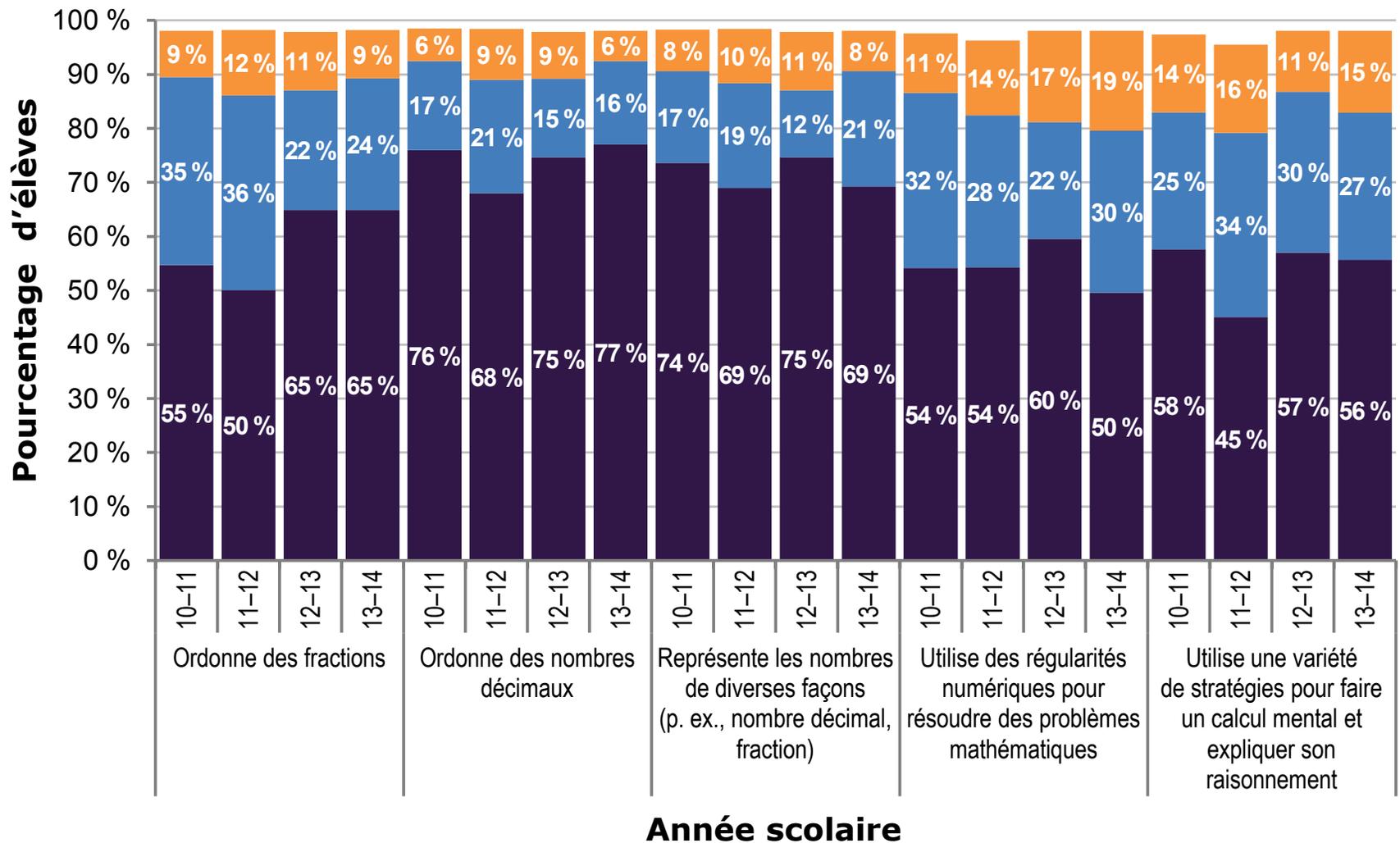
- Les résultats classés dans la catégorie « Inférieur aux exigences minimales » sont exclus des tableaux qui suivent, donc le total des données présentées ne donne pas 100 %.
- La catégorie « Inférieur aux exigences minimales » est utilisée pour décrire les élèves dont le travail relatif aux compétences évaluées se situe bien en deçà du programme de l'année d'études en raison de difficultés d'apprentissage ou du besoin d'apprendre une nouvelle langue.
- Bien que les compétences en lecture et en écriture soient les mêmes en français et en anglais, les différences au niveau de l'évaluation et de l'enseignement de la langue font qu'on ne puisse pas directement comparer les résultats entre les langues d'enseignement et les méthodes d'évaluation des apprentissages.

## Sens du nombre et habiletés mathématiques de la 7<sup>e</sup> année Programme anglais



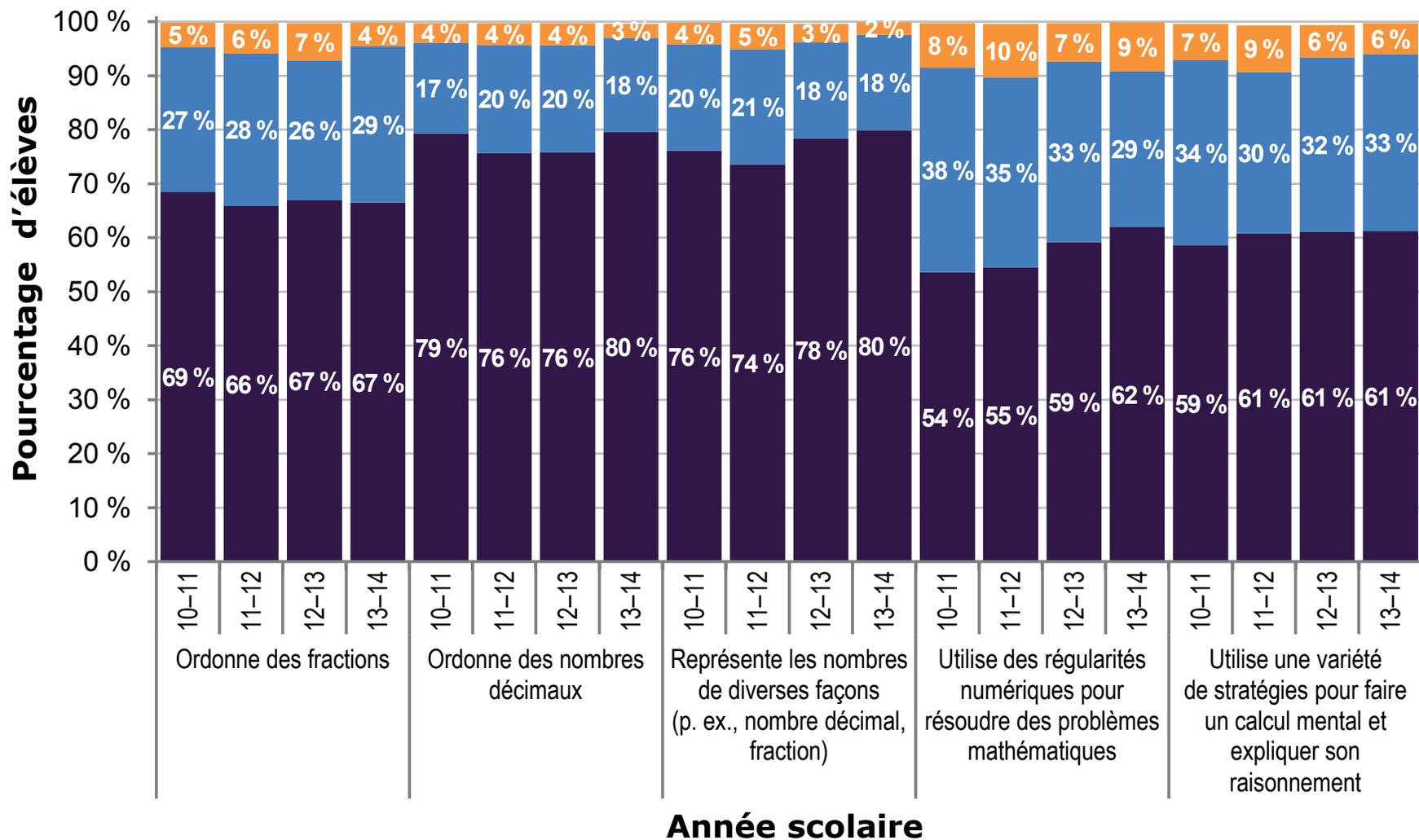
## Sens du nombre et habiletés mathématiques de la 7<sup>e</sup> année Programme français

■ Atteint le niveau de performance de la mi-7<sup>e</sup> année    ■ Atteint presque le niveau de performance de la mi-7<sup>e</sup> année    ■ N'atteint pas le niveau de performance de la mi-7<sup>e</sup> année



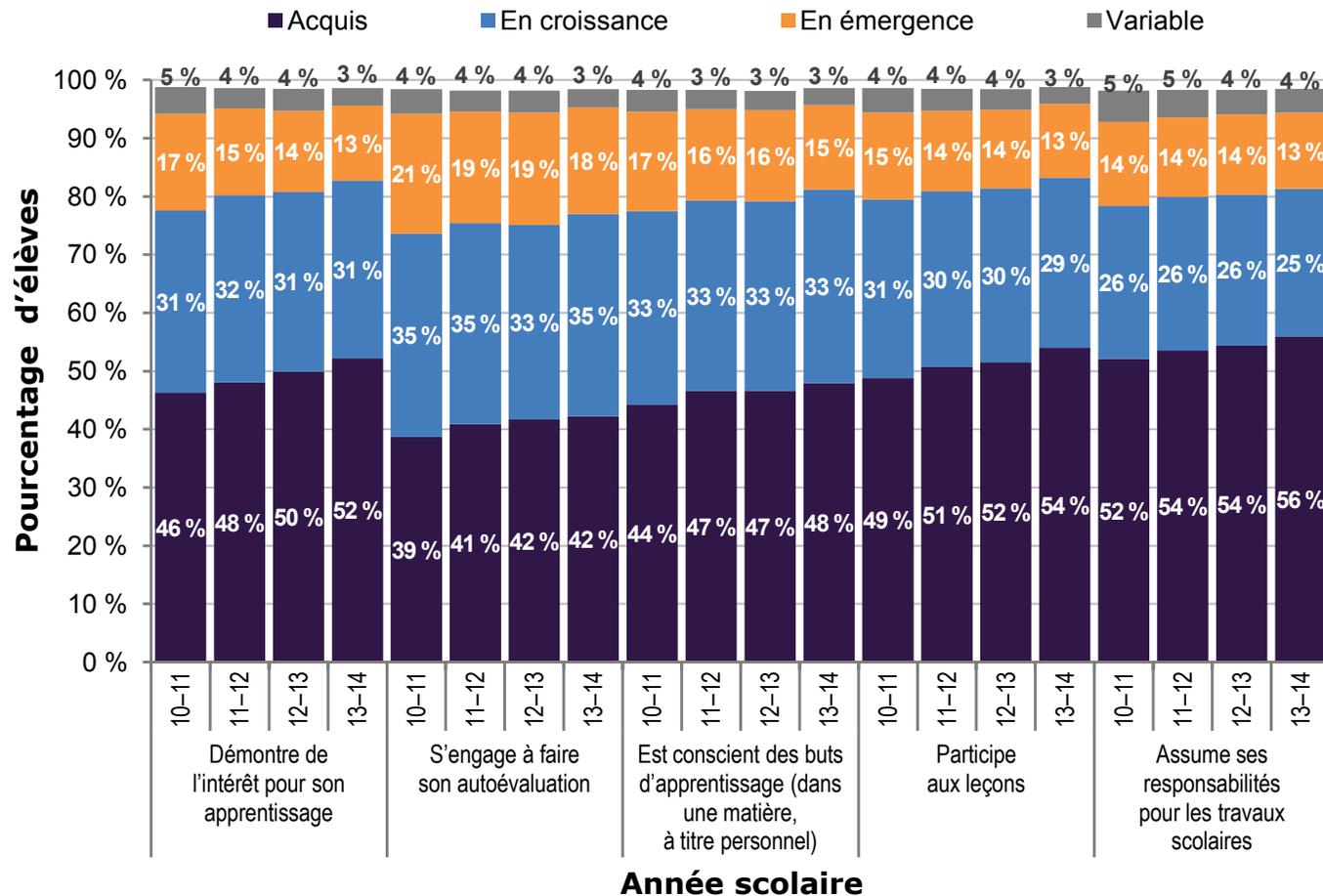
## Sens du nombre et habiletés mathématiques de la 7<sup>e</sup> année Programme d'immersion française

■ Atteint le niveau de performance de la mi-7<sup>e</sup> année    ■ Atteint presque le niveau de performance de la mi-7<sup>e</sup> année    ■ N'atteint pas le niveau de performance de la mi-7<sup>e</sup> année

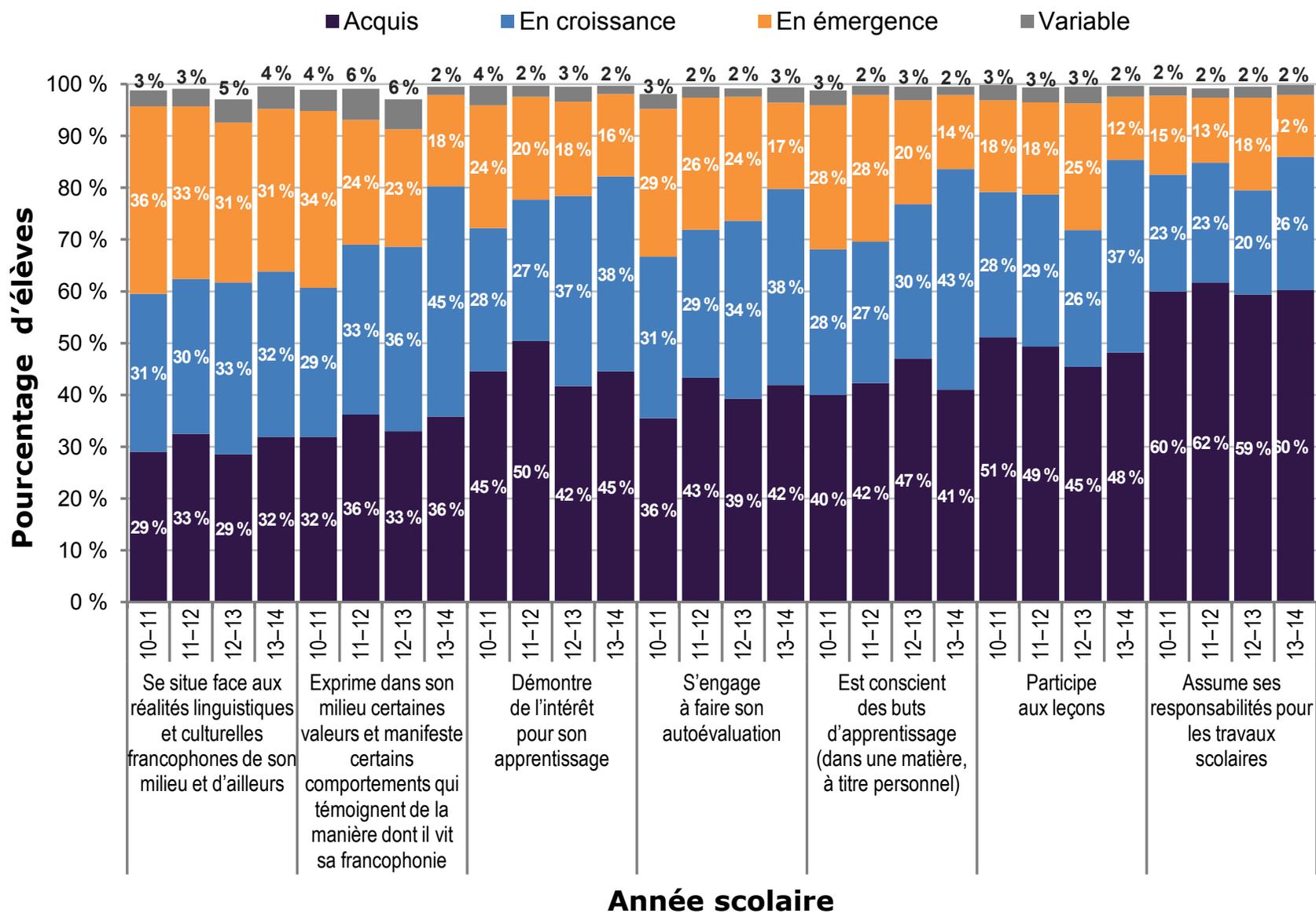


Le tableau ci-dessous présente le sommaire des résultats des élèves de 7<sup>e</sup> année sur le plan de l'engagement vis-à-vis leur apprentissage. Les enseignants ont utilisé quatre critères pour évaluer les élèves par rapport à chacune des sous-compétences : acquis (l'élève démontre presque toujours le comportement décrit), en croissance (l'élève démontre fréquemment le comportement décrit), en émergence (l'élève démontre à l'occasion le comportement décrit) et variable (l'élève démontre le comportement dans certains contextes seulement). Le total des colonnes ne donne pas 100 pour cent car la compétence en engagement n'a pas été évaluée pour une très faible proportion d'élèves en raison d'une grave condition ou d'un problème lié à la santé mentale ou à une déficience cognitive.

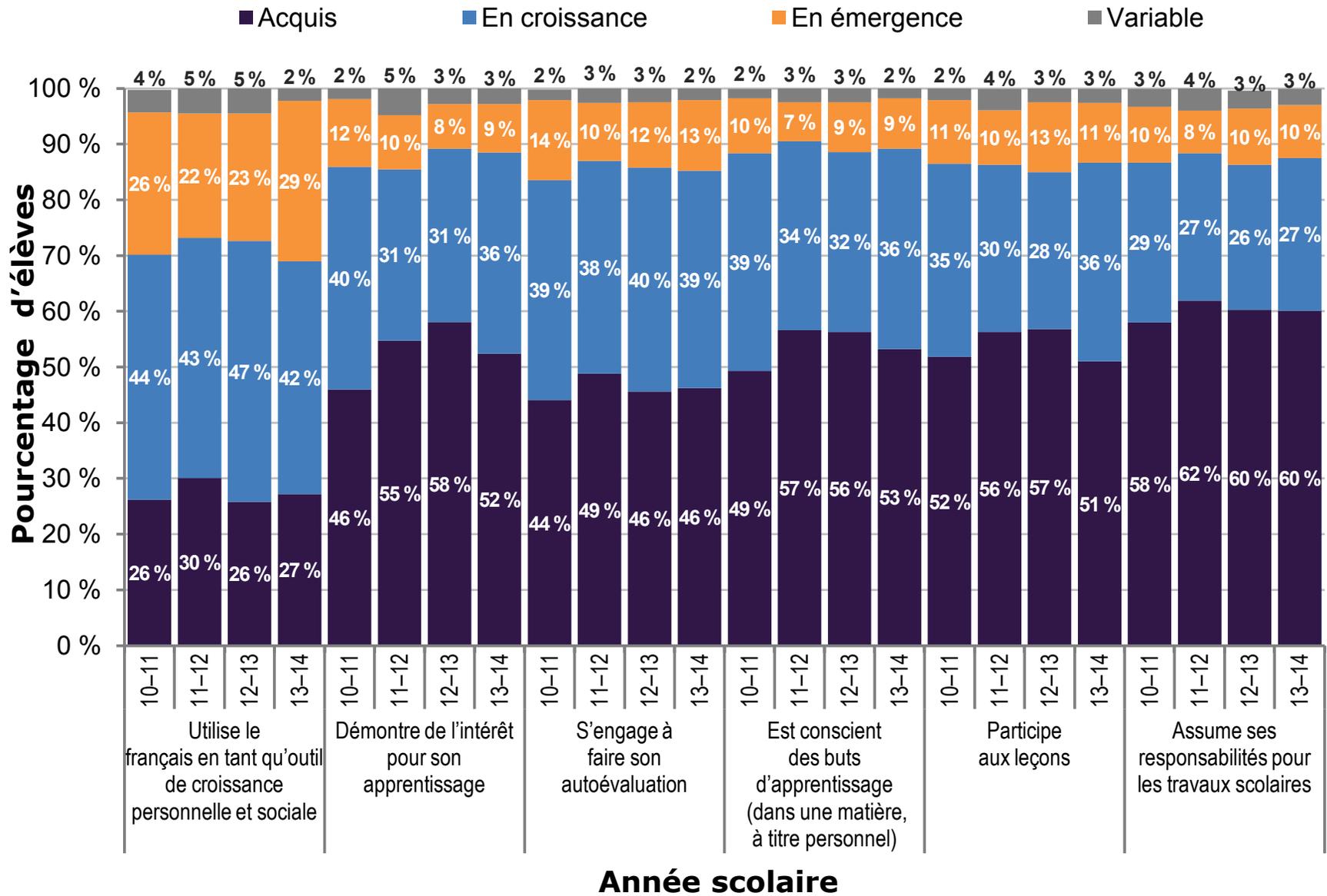
### Engagement de l'élève de la 7<sup>e</sup> année Programme anglais



## Engagement de l'élève de la 7<sup>e</sup> année Programme français

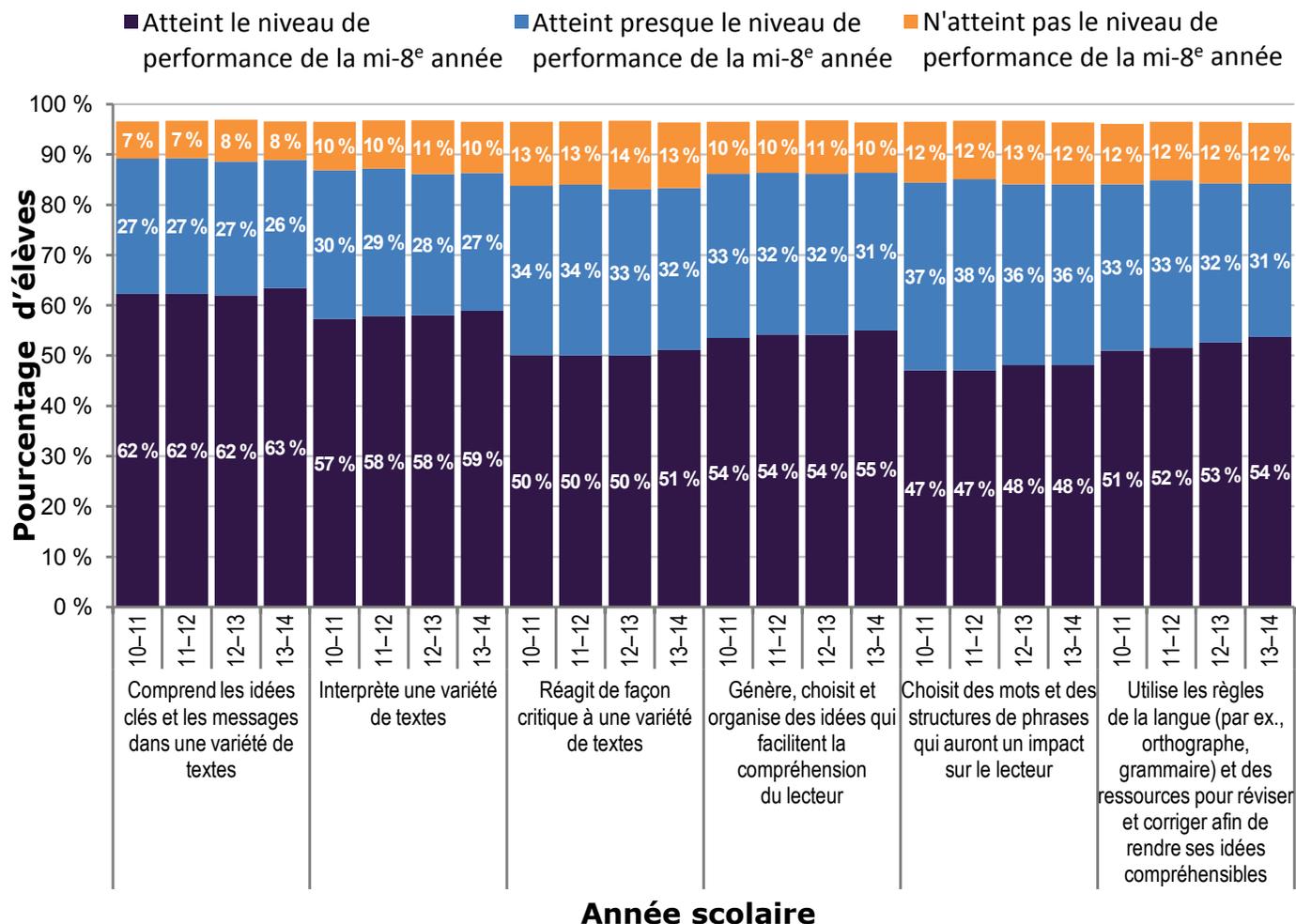


## Engagement de l'élève de la 7<sup>e</sup> année Programme d'immersion française

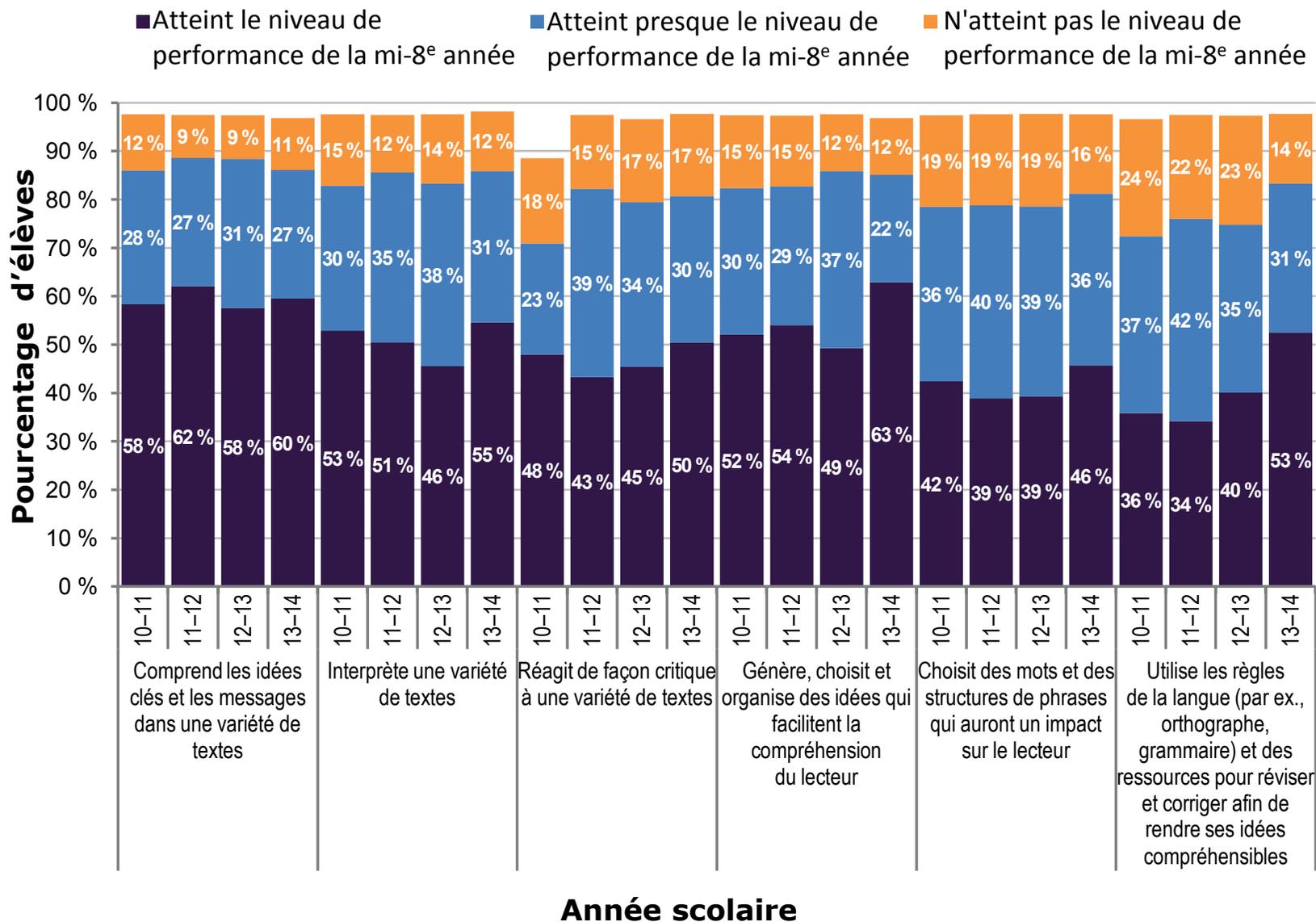


Vous trouverez ci-après une synthèse du niveau de rendement à mi-parcours des élèves de 8<sup>e</sup> année dans les compétences déterminées en lecture et en écriture. Les élèves figurant dans la catégorie « Inférieur aux exigences minimales » sont ceux dont le travail se situe bien en-deçà du programme de l'année d'études en raison de difficultés d'apprentissage ou du besoin d'apprendre une nouvelle langue.

### **Reading Comprehension et Expository Writing (Compréhension en lecture et écriture de textes informatifs en anglais) de la 8<sup>e</sup> année Programme anglais**

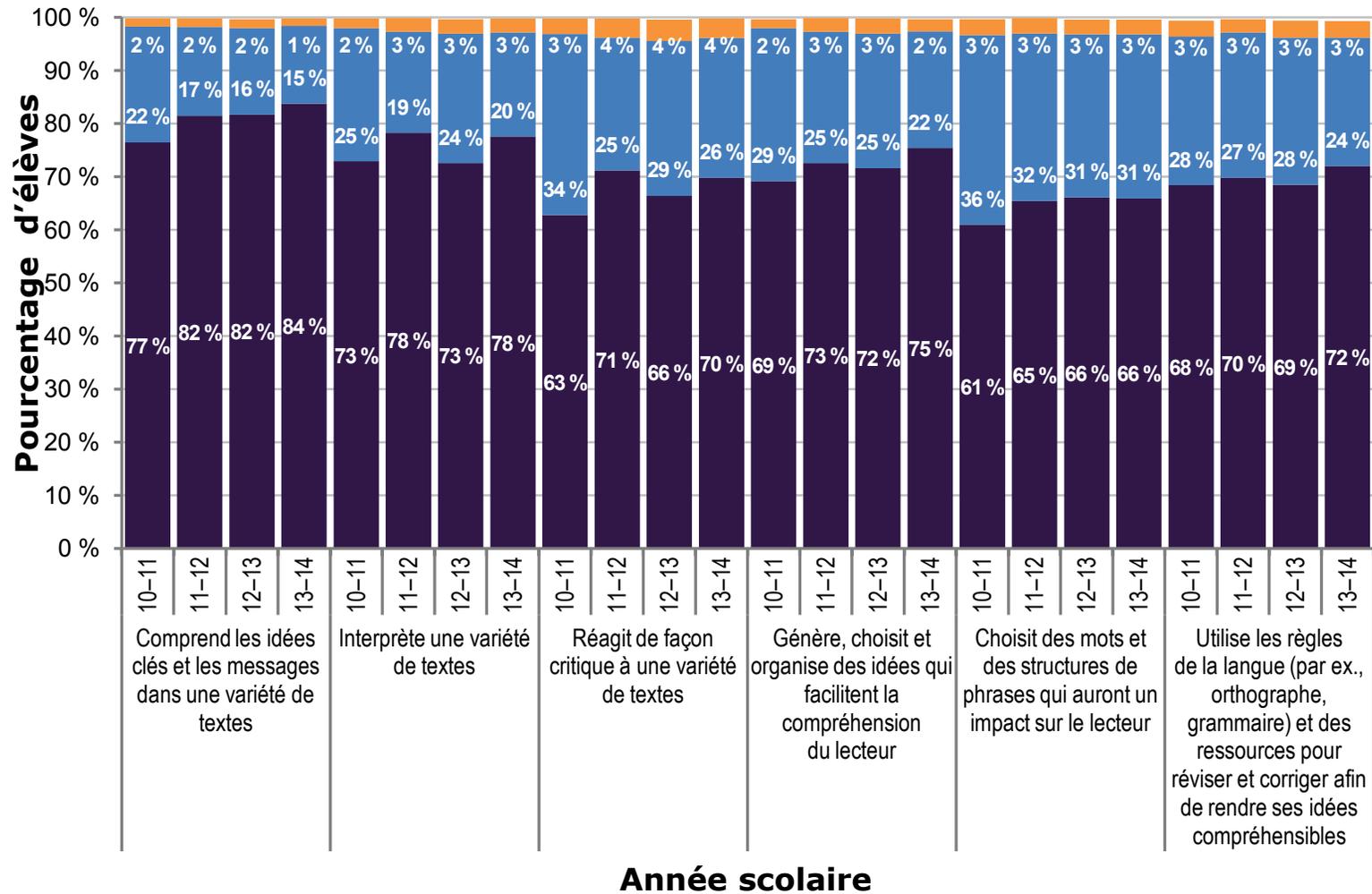


## Compréhension en lecture et écriture de textes informatifs de la 8<sup>e</sup> année Programme français



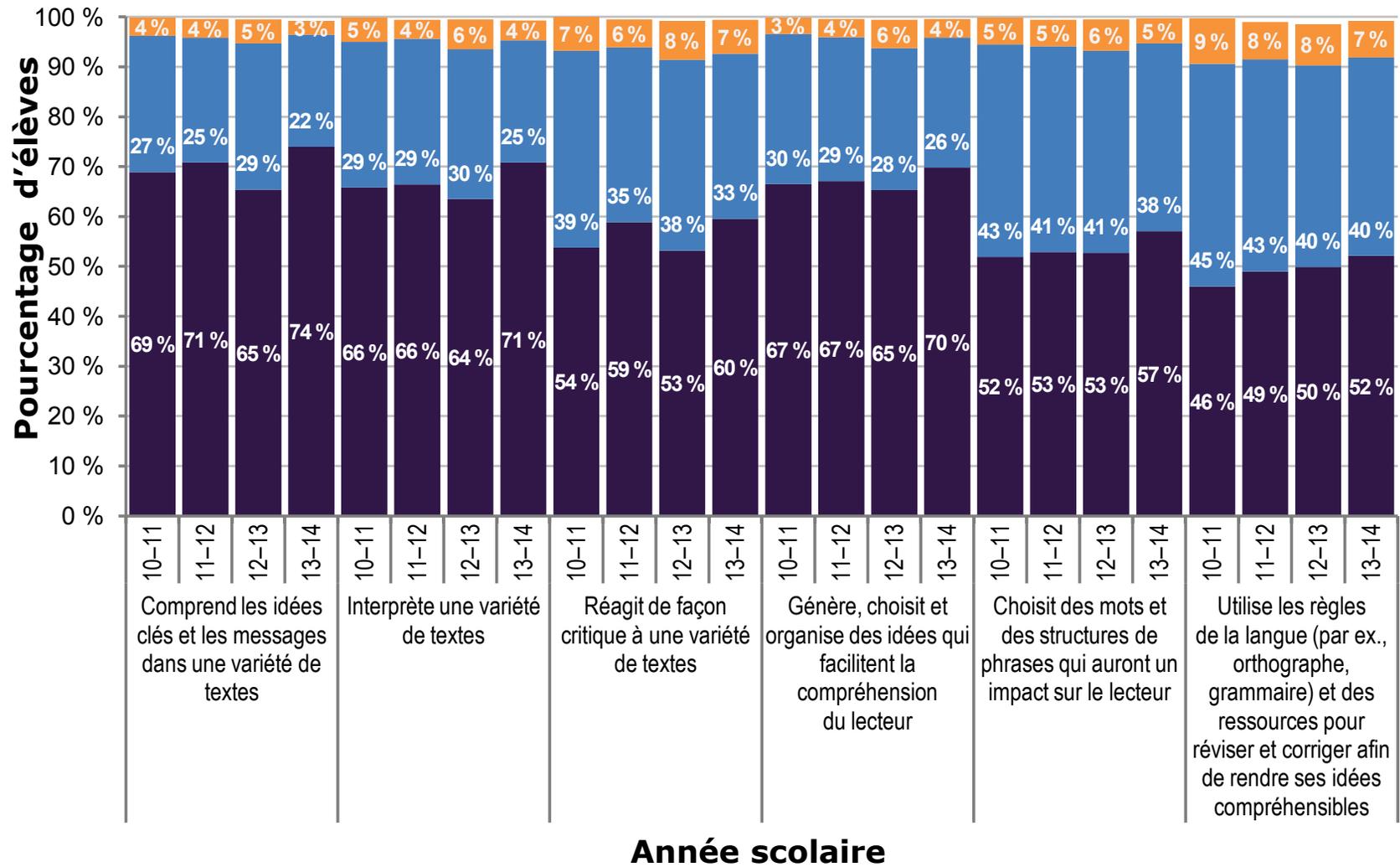
## **Reading Comprehension et Expository Writing (Compréhension en lecture et écriture de textes informatifs en anglais) de la 8<sup>e</sup> année Programme d'immersion française**

■ Atteint le niveau de performance de la mi-8<sup>e</sup> année    
 ■ Atteint presque le niveau de performance de la mi-8<sup>e</sup> année    
 ■ N'atteint pas le niveau de performance de la mi-8<sup>e</sup> année



## Compréhension en lecture et écriture de textes informatifs de la 8<sup>e</sup> année Programme d'immersion française

■ Atteint le niveau de performance de la mi-8<sup>e</sup> année    
 ■ Atteint presque le niveau de performance de la mi-8<sup>e</sup> année    
 ■ N'atteint pas le niveau de performance de la mi-8<sup>e</sup> année



## Tests provinciaux de 12<sup>e</sup> année

### Introduction

Les tests provinciaux sont des évaluations pour les cours de niveau « S » (spécialisé) en mathématiques et en langues auxquels les élèves des programmes français, d’immersion française et d’anglais doivent participer. Les élèves qui font partie du Programme d’études technologiques n’ont pas à s’inscrire aux cours de niveau « S ». S’ils choisissent toutefois de s’inscrire à ces cours, ils doivent participer aux tests provinciaux. Ces tests sont administrés à la fin de chaque semestre et comptent pour 30 % de la note finale du cours (20 % pour les mathématiques au quotidien). Ces tests visent aussi à fournir de l’information pertinente sur les connaissances et les habiletés des élèves par rapport aux résultats d’apprentissage énoncés dans les programmes d’études provinciaux. Les tests sont élaborés par des enseignants qui siègent aux comités provinciaux sous la direction du ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur du Manitoba. Ils sont corrigés par les enseignants dans leur école ou leur division scolaire à l’aide des guides de correction fournis par le Ministère. Ce dernier organise également la formation pour la correction.

Les écoles et les divisions scolaires reçoivent des statistiques sommaires qui les aident à utiliser les données lorsqu’elles évaluent leurs pratiques d’enseignement. Elles reçoivent également des renseignements relatifs au degré de congruence établi à partir des échantillons de cahier de tests corrigés au Ministère.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur ces tests, y compris la politique sur les exemptions, les adaptations, l’admissibilité et les exigences de participation à la page de l’évaluation du site Web du Ministère au <[www.edu.gov.mb.ca/m12/eval/tests.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/eval/tests.html)>. Le document *Interprétation et utilisation des résultats des évaluations et des tests provinciaux* présente les lignes directrices pour interpréter ces résultats et il est disponible sur le site Web du Ministère au <[www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/rapports/resultat/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/rapports/resultat/index.html)>.

Il faut garder à l'esprit un certain nombre d'éléments lorsqu'on interprète les données des tests provinciaux de la 12<sup>e</sup> année :

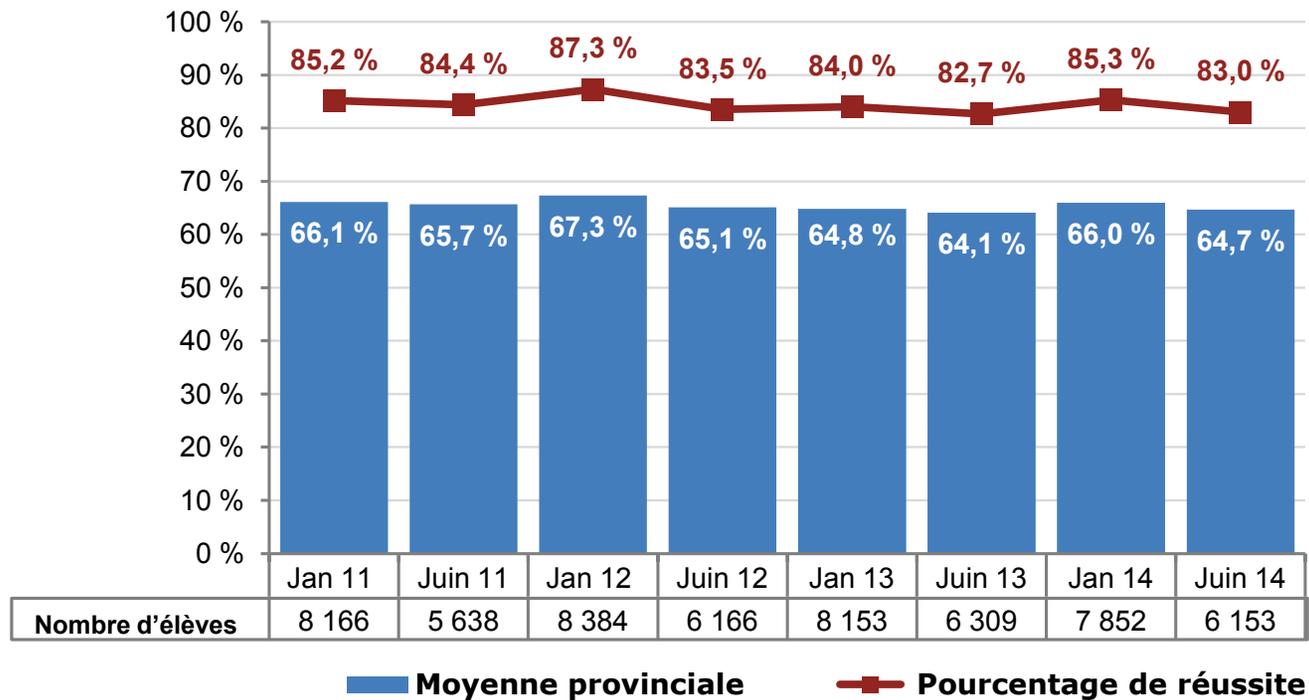
- Bien que chaque test soit élaboré selon de strictes spécifications et soit mis à l'essai avant l'administration provinciale, les tests ne sont pas tout à fait identiques au fil du temps en ce qui concerne le contenu couvert et la difficulté. Il faut donc faire attention en interprétant de faibles différences entre les moyennes provinciales et entre les taux de réussite d'une période à l'autre.
- Les élèves choisissent entre les trois cours de mathématiques en fonction de leurs besoins et de leurs intérêts personnels. Ces cours répondent différemment à ces besoins. On ne peut donc pas comparer entre eux les différents tests de mathématiques et les résultats.
- Les tests de langues (anglais pour le programme anglais; français pour le programme d'immersion française et pour le programme français) sont basés sur leur programme d'études respectif, qui sont différents. Ces tests et leurs résultats ne peuvent donc pas être comparés.
- Les tests provinciaux de mathématiques du consommateur pour la 12<sup>e</sup> année, administrés jusqu'en 2011-2012, comportaient trois volets : projet, portfolio et test écrit. Le test pour les mathématiques au quotidien de 12<sup>e</sup> année comporte seulement un test écrit.

## Résultats obtenus aux tests provinciaux

Les tableaux suivants présentent les sommaires des résultats obtenus à ces tests lors des quatre dernières années.

## English Language Arts de la 12<sup>e</sup> année

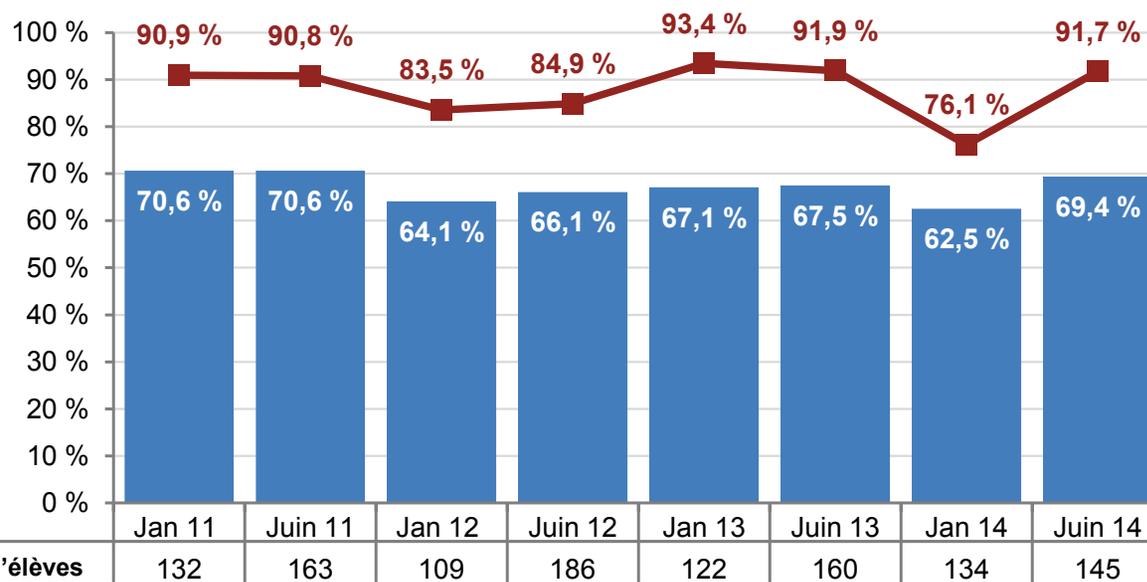
Obligatoire pour les élèves du programme anglais\*



\* Les données de ce tableau incluent également les élèves du programme d'immersion française et du programme français qui ont écrit le test.

## Français langue première de la 12<sup>e</sup> année Programme français

Obligatoire pour les élèves du programme français

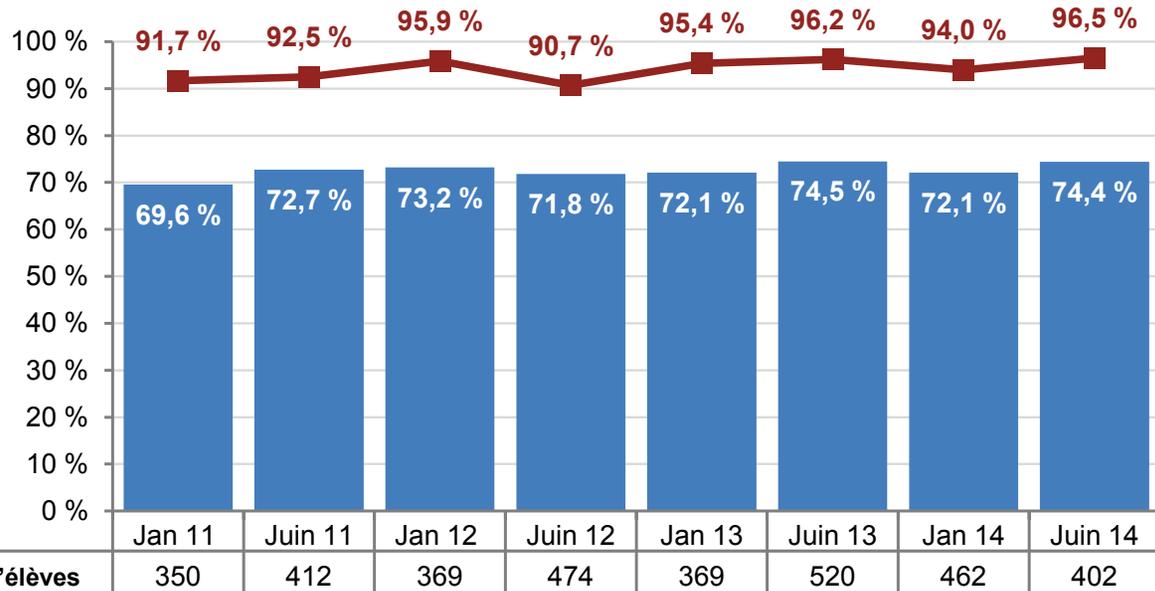


■ Moyenne provinciale

■ Pourcentage de réussite

## Français langue seconde-immersion de la 12<sup>e</sup> année Programme d'immersion française

Obligatoire pour les élèves du programme d'immersion française

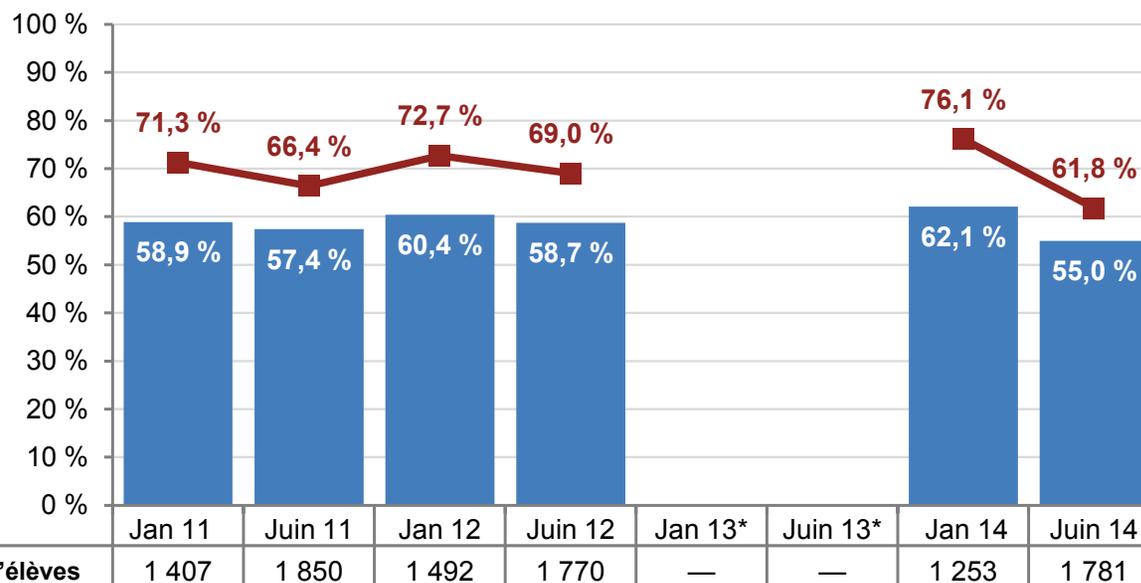


■ Moyenne provinciale

■ Pourcentage de réussite

## Mathématiques appliquées de la 12<sup>e</sup> année

Obligatoire pour les élèves de tous les programmes scolaires qui veulent des crédits dans le cours, administré dans la langue d'enseignement



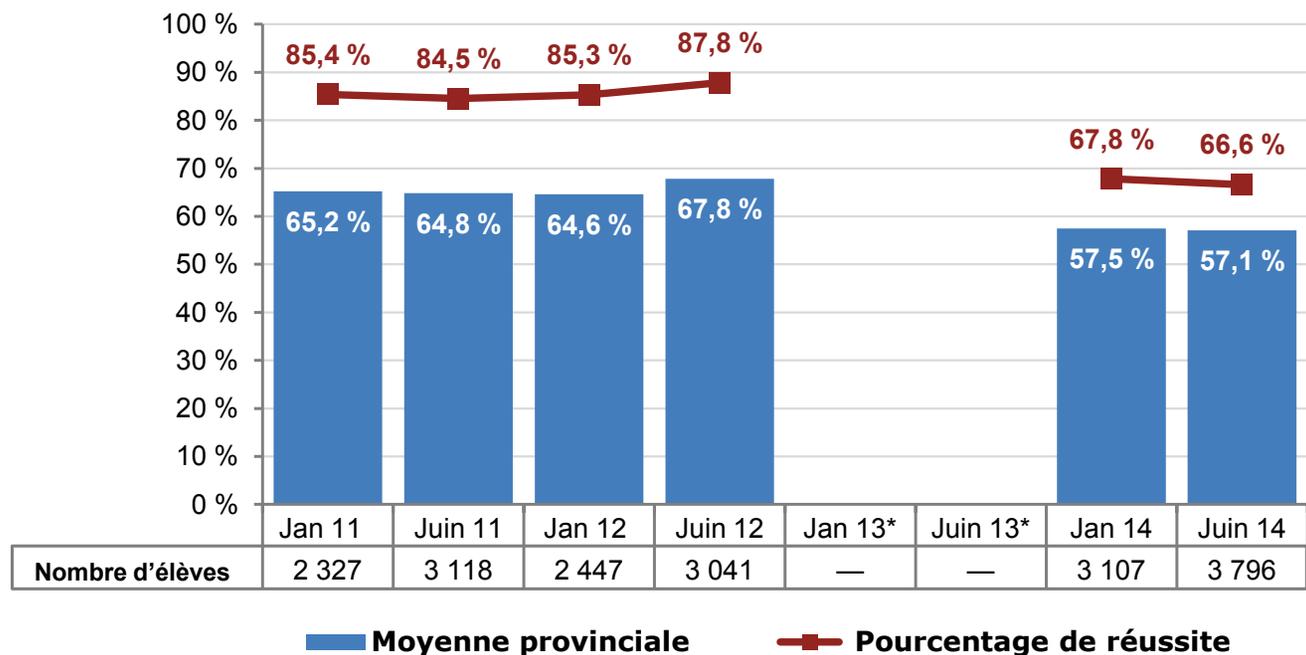
■ Moyenne provinciale

■ Pourcentage de réussite

\* Aucun résultat provincial n'est disponible. Les nouveaux tests en mathématiques basés sur les nouveaux programmes d'études ont été administrés dans le cadre d'un projet pilote à l'échelle provinciale.

## Mathématiques du consommateur\*\* et mathématiques au quotidien\*\*\* de 12<sup>e</sup> année

Obligatoire pour les élèves de tous les programmes scolaires qui veulent des crédits dans le cours, administré dans la langue d'enseignement



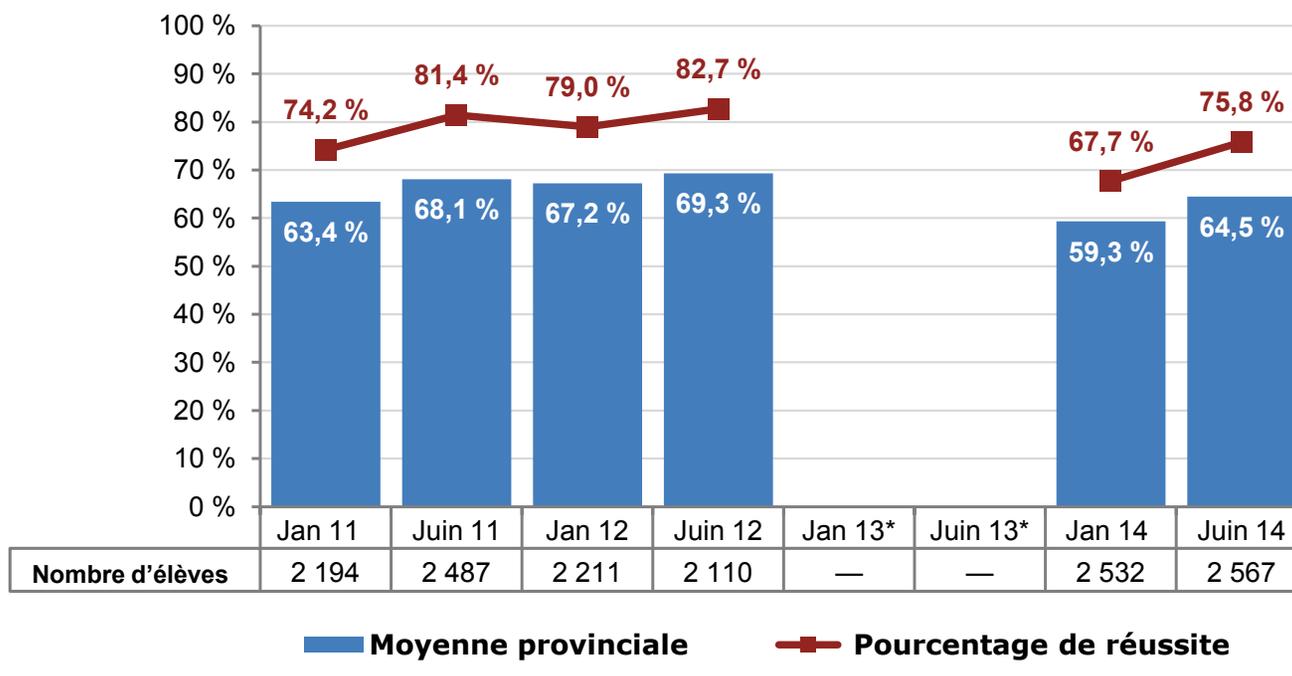
\* Aucun résultat provincial n'est disponible. Les nouveaux tests en mathématiques basés sur les nouveaux programmes d'études ont été administrés dans le cadre d'un projet pilote à l'échelle provinciale.

\*\* Jusqu'en 2011-2012

\*\*\* À partir de 2012-2013

## Pré-calcul de la 12<sup>e</sup> année

Obligatoire pour les élèves de tous les programmes scolaires qui veulent des crédits dans le cours, administré dans la langue d'enseignement



Lorsqu'on utilise les résultats des tests provinciaux pour évaluer les profils de rendement au fil du temps, il est important de reconnaître un certain nombre de facteurs atténuants qui altèrent la performance moyenne d'une classe, d'une école ou d'une division, dont les suivants :

- *Toute variation des politiques locales d'exemption des élèves et le taux d'absence d'élèves lors du test* : Les politiques et les modalités d'exemption sont établies à l'échelle provinciale, mais ce sont les écoles qui doivent les appliquer. L'intention de la politique d'exemption est de permettre à des élèves de ne pas participer à un test provincial lorsqu'ils ont des besoins spéciaux pour lesquels il n'y a pas d'adaptation disponible permettant que l'évaluation se fasse de façon juste et équitable. L'absence d'élèves à un test compromet l'interprétation des résultats regroupés, surtout si ces absences sont possiblement des stratégies permettant de se soustraire au test.

\* Aucun résultat provincial n'est disponible. Les nouveaux tests en mathématiques basés sur les nouveaux programmes d'études ont été administrés dans le cadre d'un projet pilote à l'échelle provinciale.

- *Une légère variabilité du contenu et du niveau de difficulté d'un test à l'autre* : Une variation dans la moyenne d'un groupe allant jusqu'à environ cinq pour cent ne devrait pas être considérée comme étant importante puisque les divers tests ne sont pas précisément équivalents en termes de contenu et de niveau de difficulté. Cependant, si l'on note une augmentation (ou une diminution) constante dans les tests administrés (telle que trois augmentations consécutives de 3 % à 5 %), ou si un changement local (p. ex., à l'échelle de l'école) sur le plan du rendement va à l'encontre des tendances générales (p. ex., résultats provinciaux), cette variation indique probablement un changement significatif de la performance du groupe.
- *Une variabilité naturelle entre les groupes d'élèves soumis au test à un moment particulier* : Lorsqu'on regroupe et interprète les résultats de groupes d'environ 30 élèves ou moins, on doit tenir compte d'une variabilité « naturelle » aléatoire et incontrôlable de la performance du groupe. Par exemple, la présence même d'un seul élève ayant une note exceptionnellement haute ou basse peut provoquer une grande variation de la moyenne d'un petit groupe qui n'a pas de lien avec des changements (au fil du temps) ou des différences (entre les groupes) dans des facteurs qui peuvent influencer sur la performance d'un groupe.
- *Une variabilité systémique dans les groupes d'élèves soumis au test à un moment particulier* : Des changements dans les cours offerts ou dans les politiques et les pratiques relatives à l'inscription des élèves aux cours et aux programmes peuvent avoir des répercussions importantes sur les résultats du test. Par exemple, si un cours de mathématiques particulier est offert dans une école durant une année donnée mais pas l'année suivante, il y aura des répercussions sur les tendances en matière d'inscription et les types d'interprétations pouvant être faites au moment d'effectuer les comparaisons de la performance d'une année à l'autre pour les mathématiques. Il faut utiliser des méthodes statistiques spéciales lorsqu'on compare les moyennes de petits groupes, comme une classe d'élèves. Pour les études de cette nature, votre organisation devrait demander l'aide d'un conseiller en statistiques si elle ne possède pas l'expertise nécessaire.

## Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires du Manitoba

Pour calculer le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires au Manitoba, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba utilise une méthode de mesure par approximation, qui établit un rapport entre le nombre total de diplômés des écoles secondaires publiques et des écoles indépendantes subventionnées à la fin de chaque année scolaire, divisé par le nombre total d'inscriptions en 9<sup>e</sup> année dans ces écoles quatre ans avant l'année d'obtention du diplôme. Les diplômés d'une année donnée ne viennent pas nécessairement de la même cohorte de 9<sup>e</sup> année. Il faut noter qu'il ne s'agit pas d'un calcul du taux d'obtention de diplôme sur quatre années consécutives ni du taux pour des élèves suivis individuellement entre la 9<sup>e</sup> année et l'année d'obtention du diplôme.

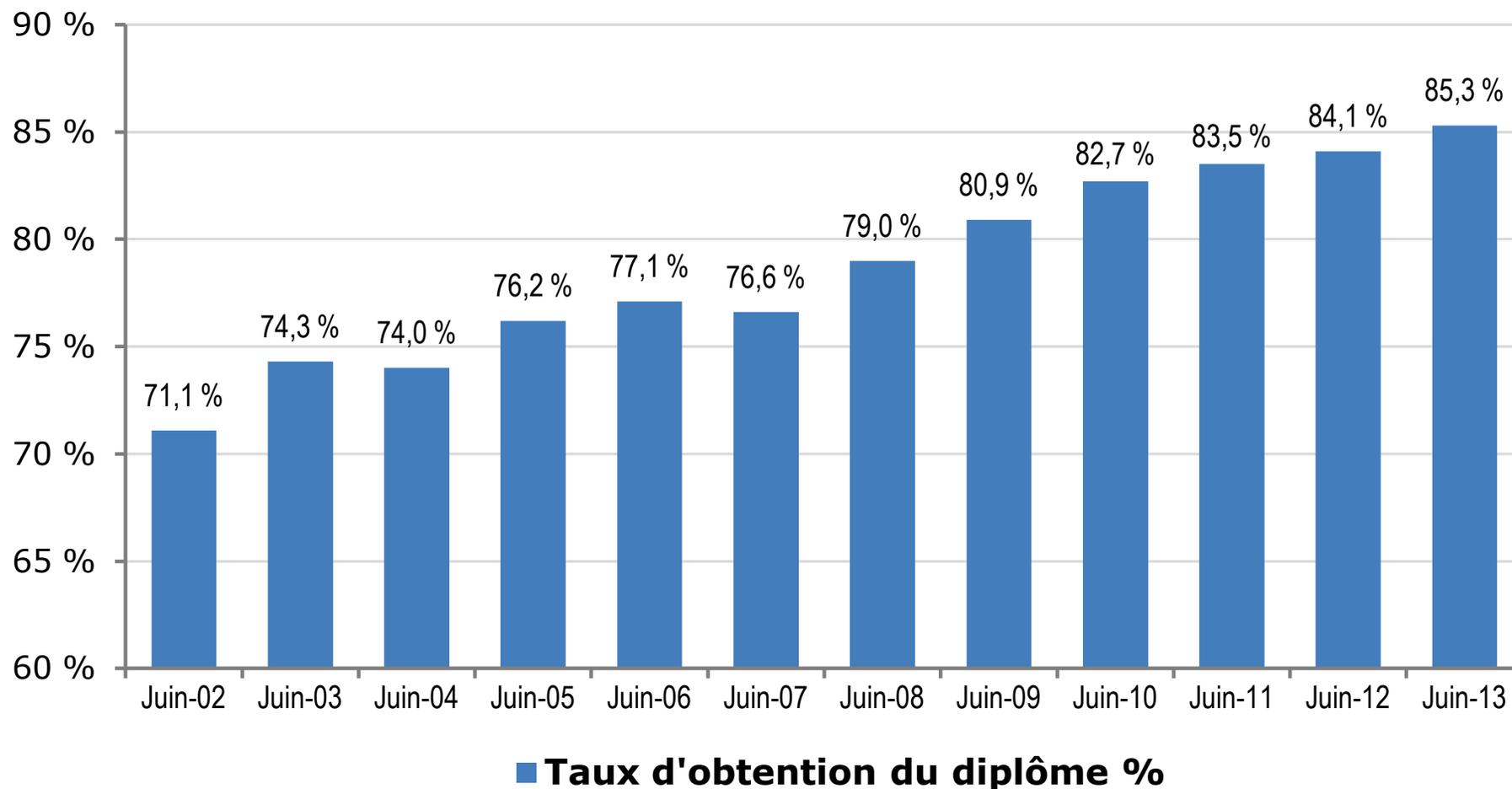
La différence entre le taux annuel d'obtention de diplôme et 100 % n'est pas une mesure du taux de décrochage au Manitoba. Cette différence tient compte des élèves qui continuent leurs études dans des écoles publiques ou indépendantes subventionnées et qui ont besoin d'années de plus pour obtenir les crédits nécessaires pour obtenir leur diplôme; des élèves qui ont changé d'école publique ou indépendante subventionnée pour s'inscrire à des écoles des Premières Nations, à des écoles non subventionnées et à des centres d'apprentissage pour adultes; des élèves qui ont quitté la province; et des élèves qui ont abandonné les études.

Le taux d'obtention de diplôme d'études secondaires du Manitoba pour juin 2013 était de 85,3 %. Ce taux représente une augmentation de 1,2 point de pourcentage par rapport aux 84,1 % de juin 2012 et continue sa courbe ascendante depuis une décennie. Entre juin 2002 et juin 2013, le taux d'obtention de diplôme d'études secondaires au Manitoba a augmenté de 14,2 %. C'est l'équivalent de 2131 élèves de plus qui ont obtenu leur diplôme d'écoles secondaires publiques et d'écoles indépendantes subventionnées du Manitoba en 2013 comparativement à 2002.

**Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires des écoles publiques et indépendantes subventionnées du Manitoba**  
**Diplômés de la cohorte d'inscriptions en 9<sup>e</sup> année quatre ans auparavant, de juin 2002 à juin 2013**

Année d'obtention du diplôme	Diplômés d'écoles secondaires publiques et indépendantes subventionnées	Année d'inscription en 9 <sup>e</sup> année quatre ans auparavant	Inscription en 9 <sup>e</sup> année quatre ans auparavant	Pourcentage des diplômés par rapport aux inscriptions en 9 <sup>e</sup> année
Jun 02	11,527	Septembre 1998	16,201	71,1 %
Jun 03	12,057	Septembre 1999	16,231	74,3 %
Jun 04	12,369	Septembre 2000	16,709	74,0 %
Jun 05	12,196	Septembre 2001	16,013	76,2 %
Jun 06	12,153	Septembre 2002	15,766	77,1 %
Jun 07	12,506	Septembre 2003	16,337	76,6 %
Jun 08	12,901	Septembre 2004	16,332	79,0 %
Jun 09	13,053	Septembre 2005	16,141	80,9 %
Jun 10	12,922	Septembre 2006	15,625	82,7 %
Jun 11	13,296	Septembre 2007	15,926	83,5 %
Jun 12	13,690	Septembre 2008	16,284	84,1 %
Jun 13	13,658	Septembre 2009	16,016	85,3 %

## Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires du Manitoba Écoles publiques et écoles indépendantes subventionnées Diplômés par rapports aux inscriptions en 9<sup>e</sup> année d'il y a quatre ans Juin 2002 à juin 2013



Source : Éducation et Enseignement supérieur Manitoba, *taux d'obtention du diplôme d'études secondaires du Manitoba : Juin 2002 à juin 2013*. Winnipeg (Man.) : Éducation et Enseignement supérieur Manitoba, 2013. Disponible en ligne au : <[www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/rapports/taux\\_etude/docs/taux.pdf](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/rapports/taux_etude/docs/taux.pdf)>.

Le Manitoba participe à deux programmes d'évaluation à grande échelle qui donnent un aperçu du rendement des élèves du Manitoba et du contexte d'enseignement, à savoir : le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) et le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Une description de chaque programme et des résultats, sélectionnés et extraits des rapports publics, se trouvent ci-dessous. On peut trouver des liens vers ces rapports sur le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) au <<http://cmec.ca/108/Programmes-et-initiatives/Evaluation/Apercu/index.html>>.

## Programme pancanadien d'évaluation

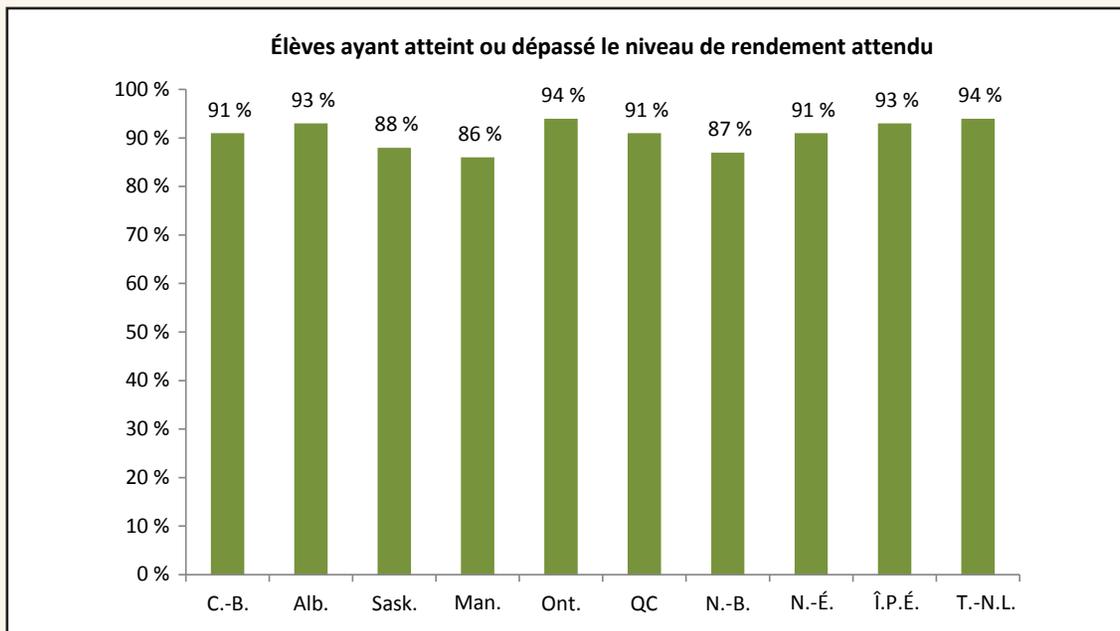
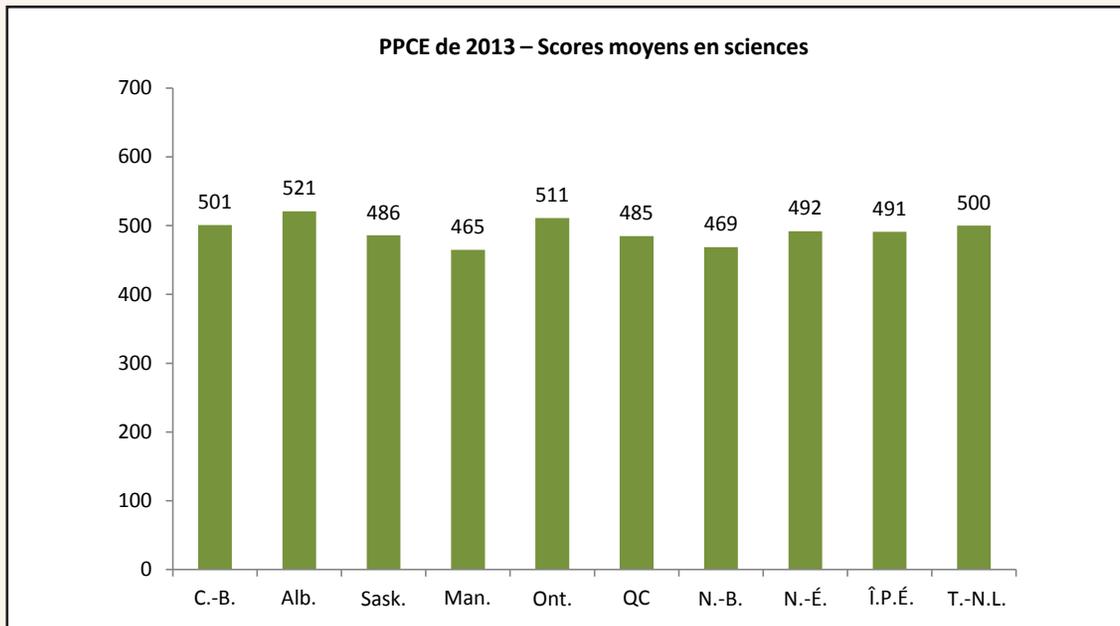
À l'échelle nationale, le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE), élaboré par le CMEC et administré en collaboration avec les ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux et les écoles, s'intéresse plus particulièrement à la réussite dans les domaines de la lecture, des mathématiques et des sciences. L'évaluation s'est déroulée pour la première fois au printemps 2007 auprès d'un échantillon d'élèves âgés de 13 ans au début de l'année scolaire (pour la plupart en 8<sup>e</sup> année). L'évaluation la plus récente a été effectuée au printemps 2013, avec un groupe cible d'élèves de 8<sup>e</sup> année. L'évaluation devrait avoir lieu tous les trois ans. À chaque administration, un des domaines est la matière « principale » (ce qui signifie qu'elle fait l'objet d'une évaluation plus poussée sur un plus grand échantillon d'élèves), alors que les deux autres sont des matières secondaires (ce qui signifie moins d'élèves échantillonnés, moins de contenu couvert et moins d'analyse).

Le PPCE 2013\* a été administré à environ 3500 élèves de 168 écoles au Manitoba et à 32 000 élèves dans tout le Canada. La matière principale était les sciences. Les élèves du Manitoba inscrits au programme français ont participé à l'évaluation en français. Les résultats du Manitoba sont communiqués pour l'ensemble des élèves, ainsi que par langue. C'est également le cas pour sept autres provinces, à savoir le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique.

Les notes moyennes et le pourcentage d'élèves ayant atteint ou dépassé les attentes correspondant à leur niveau dans le domaine principal des sciences sont présentés à la page suivante.

---

\* Le rapport public peut être consulté à l'adresse : <[www.cmec.ca/319/Programmes-et-initiatives/Evaluation/Programme-pancanadien-d-evaluation-\(PPCE\)/PPCE-2010/index.html](http://www.cmec.ca/319/Programmes-et-initiatives/Evaluation/Programme-pancanadien-d-evaluation-(PPCE)/PPCE-2010/index.html)>.



## Programme international pour le suivi des acquis des élèves

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) est une initiative de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE\*) dont le Canada est membre. Le PISA est géré collectivement à l'échelle nationale par le CMEC, Statistique Canada et Emploi et Développement social Canada. Il suit le même cycle d'évaluation et s'intéresse aux mêmes domaines (voir page 36) que le PPCE, mais il évalue les élèves âgés de 15 ans au 31 décembre de l'année scolaire (pour la plupart en 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> année). Les évaluations du PISA ont eu lieu en 2000, 2003, 2006, 2009 et 2012.

### Résultats des évaluations du PISA

Au printemps de 2012, quelque 2100 élèves âgés de 15 ans de 86 écoles au Manitoba ont été évalués dans le cadre du PISA. Soixante-cinq pays y ont participé, nombre d'entre eux n'étant pas membres de l'OCDE.\* La matière principale était les mathématiques. Les résultats du Manitoba sont communiqués pour l'ensemble des élèves, ainsi que par langue. C'est également le cas pour six autres provinces, à savoir le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario, ce qui a permis des comparaisons entre les élèves des systèmes d'éducation francophones respectifs.

Les notes moyennes dans le domaine principal des mathématiques sont fournies dans le tableau ci-après.

---

\* Des sommaires des résultats compilés par l'OCDE sont disponibles sur le site Web du CMEC :  
<[www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/318/PISA2012\\_CanadianReport\\_FR\\_Web.pdf](http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/318/PISA2012_CanadianReport_FR_Web.pdf)>;  
<[www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/324/AMatters\\_No6\\_FR\\_Web.pdf](http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/324/AMatters_No6_FR_Web.pdf)>.

**Scores moyens et intervalles de confiance pour les pays, provinces et économies :  
Évaluation des mathématiques sur papier**

Instance	Note moyenne estimée	Intervalle de confiance de 95 %	
		Point le plus bas	Point le plus haut
Shanghai-Chine	613	606	619
Singapour	573	571	576
Hong Kong-Chine	561	555	568
Taipei chinois	560	553	566
Corée	554	545	563
Macao-Chine	538	536	540
Japon	536	529	543
<b>Québec</b>	<b>536</b>	<b>529</b>	<b>542</b>
Liechtenstein	535	527	543
Suisse	531	525	537
Pays-Bas	523	516	530
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>522</b>	<b>514</b>	<b>531</b>
Estonie	521	517	525
Finlande	519	515	523
<b>Canada</b>	<b>518</b>	<b>514</b>	<b>522</b>
Pologne	518	510	525
<b>Alberta</b>	<b>517</b>	<b>508</b>	<b>526</b>
Belgique	515	511	519
<b>Ontario</b>	<b>514</b>	<b>506</b>	<b>522</b>
Allemagne	514	508	519
Vietnam	511	502	521
<b>Saskatchewan</b>	<b>506</b>	<b>500</b>	<b>512</b>
Autriche	506	500	511
Australie	504	501	507
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<b>502</b>	<b>497</b>	<b>507</b>
Irlande	501	497	506
Slovénie	501	499	504
Danemark	500	496	505
Nouvelle-Zélande	500	495	504
République tchèque	499	493	505

Instance	Note moyenne estimée	Intervalle de confiance de 95 %	
		Point le plus bas	Point le plus haut
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<b>497</b>	<b>489</b>	<b>505</b>
France	495	490	500
Royaume-Uni	494	487	500
Islande	493	489	496
<b>Manitoba</b>	<b>492</b>	<b>487</b>	<b>498</b>
Lettonie	491	485	496
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	<b>490</b>	<b>483</b>	<b>498</b>
Luxembourg	490	488	492
Norvège	489	484	495
Portugal	487	480	495
Italie	485	481	489
Espagne	484	481	488
Fédération de Russie	482	476	488
République slovaque	482	475	488
États-Unis	481	474	488
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<b>479</b>	<b>475</b>	<b>484</b>
Lituanie	479	474	484
Suède	478	474	483
Hongrie	477	471	483
Croatie	471	464	478
Israël	466	457	476
Grèce	453	448	458
Serbie	449	442	456
Turquie	448	439	457
Roumanie	445	437	452
Chypre	440	438	442
Bulgarie	439	431	447
Émirats arabes unis	434	429	439
Kazakhstan	432	426	438
Thaïlande	427	420	433
Chili	423	417	429
Malaisie	421	414	427

Instance	Note moyenne estimée	Intervalle de confiance de 95 %	
		Point le plus bas	Point le plus haut
Mexique	413	411	416
Monténégro	410	408	412
Uruguay	409	404	415
Costa Rica	407	401	413
Albanie	394	390	398
Brésil	391	387	395
Argentine	388	382	395
Tunisie	388	380	395
Jordanie	386	379	392
Colombie	376	371	382
Qatar	376	375	378
Indonésie	375	367	383
Pérou	368	361	375

On peut obtenir plus de précisions et consulter les publications relatives à ces évaluations dans le site Web du CMEC à l'adresse <[www.cmec.ca](http://www.cmec.ca)>.

Source : Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]. *À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude PISA de l'OCDE*. Disponible en ligne à l'adresse : <[http://cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/318/PISA2012\\_CanadianReport\\_FR\\_Web.pdf](http://cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/318/PISA2012_CanadianReport_FR_Web.pdf)>, Page 53.



## BIBLIOGRAPHIE

Brochu, Pierre, Marie-Anne Deussing, Koffi Houme et Maria Chuy, *À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude PISA de l'OCDE, Le rendement des jeunes du Canada, en mathématiques, en lecture et en sciences, Premiers résultats de 2012 pour les Canadiens de 15 ans*, Ottawa (Ontario), Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada, 2012. Disponible en ligne à : <[http://cmec.ca/211/Programmes-et-initiatives/Evaluation/Programme-international-pour-le-suivi-des-acquis-des-eleves-\(PISA\)/PISA-2012/index.html](http://cmec.ca/211/Programmes-et-initiatives/Evaluation/Programme-international-pour-le-suivi-des-acquis-des-eleves-(PISA)/PISA-2012/index.html)>.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]. *PPCE 2013 : Rapport de l'évaluation pancanadienne en sciences, en lecture et en mathématiques*. Toronto (Ont.) : CMEC, 2013. Disponible en ligne à <[http://cmec.ca/516/Programmes-et-initiatives/Evaluation/Programme-pancanadien-d-evaluation-\(PPCE\)/PPCE-2013/Apercu/index.html](http://cmec.ca/516/Programmes-et-initiatives/Evaluation/Programme-pancanadien-d-evaluation-(PPCE)/PPCE-2013/Apercu/index.html)>.

ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE MANITOBA. *La communication des apprentissages de l'élève : Lignes directrices à l'intention des écoles*, 2008, Winnipeg, Manitoba, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, 2008. Disponible en ligne à : <[www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/docs/comm\\_app\\_eleve/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/docs/comm_app_eleve/index.html)>.

—. *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés : L'évaluation au service de l'apprentissage, L'évaluation en tant qu'apprentissage, L'évaluation de l'apprentissage*, 2<sup>e</sup> édition, Winnipeg, Manitoba, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, 2006. Disponible en ligne à : <[www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/docs/repenser\\_eval/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/docs/repenser_eval/index.html)>.

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MANITOBA. *Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires du Manitoba : juin 2002 à juin 2013*. Winnipeg, Manitoba : Éducation et Enseignement supérieur Manitoba, 2013. Disponible en ligne à : <[www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/rapports/taux\\_etude/docs/taux.pdf](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/rapports/taux_etude/docs/taux.pdf)>.

ÉDUCATION MANITOBA. *Interprétation et utilisation des résultats des évaluations et des tests provinciaux : Un document d'appui à l'intention des enseignants, des administrateurs et des conseillers*, Winnipeg, Manitoba, Éducation Manitoba, 2009. Disponible en ligne à : <[www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/rapports/resultat/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/me/rapports/resultat/index.html)>.



## Fiche de rétroactions



### Nous aimerions connaître votre opinion

Éducation et Enseignement supérieur Manitoba aimerait connaître votre opinion concernant le document *Profil de l'apprentissage et du rendement des élèves au Manitoba, 2010–2014* et vous invite à remplir le présent formulaire et à le lui retourner.

1. Veuillez indiquer votre rôle dans la communauté d'apprentissage.

- Parent    Enseignant    Enseignant ressource    Administrateur scolaire    Conseiller  
 Commissaire    Administrateur de division, de district ou d'organisme scolaire  
 Autre : \_\_\_\_\_

2. Veuillez préciser la version du document utilisée.

- Exemple anglais    Exemple français    Document en ligne

3. Quelles questions liées à l'éducation mériteraient d'être approfondies?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

4. Quels genres de politiques et d'activités de perfectionnement professionnel pourraient améliorer les possibilités d'apprentissage pour les élèves et leurs résultats scolaires?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

5. Quels aspects de l'apprentissage et du rendement des élèves le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba devrait-il mesurer et quel genre de renseignements devrait-il communiquer dans l'avenir?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

6. Pouvons-nous communiquer avec vous pour obtenir plus de précisions?  Oui    Non

Dans l'affirmative, veuillez nous fournir les renseignements suivants :

Nom : \_\_\_\_\_ École : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_ N° de télécopieur : \_\_\_\_\_

**Merci d'avoir pris le temps de nous présenter vos commentaires.**

Veuillez retourner le formulaire à :

Jennifer Maw  
Coordonnatrice adjointe  
Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation  
Éducation et Enseignement supérieur Manitoba  
1567, avenue Dublin, bureau 71  
Winnipeg (Manitoba) R3E 3J5  
Télécopieur : 204 948-2442/204 948-3356



Printed in Canada  
Imprimé au Canada